



**HAL**  
open science

## L'église collégiale Notre-Dame de Castelnau-Magnoac

Stéphane Abadie, Françoise Marcos-Rigaldiès

► **To cite this version:**

Stéphane Abadie, Françoise Marcos-Rigaldiès. L'église collégiale Notre-Dame de Castelnau-Magnoac. Le canton de Castelnau-Magnoac. Des jalons pour l'Histoire., 2014. halshs-02056984

**HAL Id: halshs-02056984**

**<https://shs.hal.science/halshs-02056984>**

Submitted on 5 Mar 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# *La collégiale Notre-Dame de Castelnau-Magnoac*

## **Dimensions :**

Dimensions totales : 36,5 x 24 m (appr.)

Sanctuaire (int.) : 9 x 9,42 m.

Nef (int.) : 16,02 x 9,42 m.

Clocher : 8,4 x 7,8 m max.

## *Introduction*

L'église paroissiale de Castelnau-Magnoac est une construction emblématique de la région, souvent photographiée et présentée dans les brochures touristiques<sup>1</sup>, mais singulièrement mal connue et peu étudiée. Aucune étude monographique n'existe en effet pour cet édifice, en dehors d'une modeste notice de Victor Allègre<sup>2</sup> ! Face à ces lacunes, notre réflexion a porté sur trois points principaux :

- comprendre les différentes phases de construction de cette église complexe, en essayant d'apporter des éléments de datation pour ces différentes phases ;
- réfléchir à la notion de collégiale qui a guidé cette construction, en retrouvant la documentation ancienne qui en éclaire l'origine et le fonctionnement ;
- donner une première vue d'ensemble du mobilier, considérable en quantité et remarquable en qualité, conservé dans l'église et le clocher-tour.

---

<sup>1</sup> Le baron d'Agos l'avait dessiné dès les années 1840. Voir Christian Crabot, *Les dessin du baron Louis Fiancette d'Agos*, SAHP, 2013, p. 95.

<sup>2</sup> *Dictionnaire des églises de France, IIIA, Pyrénées Gascogne*, Robert Laffont, p. 40 (notice de Victor Allègre).





## *Le Magnoac*

### *Description*

L'étude du plan et des élévations de la collégiale de Castelnaud-Magnoac révèle un édifice composite particulièrement complexe, qui a été progressivement « unifié ».

Dans son état actuel, l'église se présente comme un vaste bâtiment orienté, doté de deux portails encadrant un clocher, d'une large nef unique contrefortée d'une série de chapelles collatérales et d'un chœur de plan rectangulaire, très profond, encadré de deux sacristies. L'église Notre-Dame de Castelnaud-Magnoac présente ainsi un plan d'apparence régulière, qui se distingue par un voûtement en pierre qui couvre tous les espaces (sauf la nef) : une large nef orientée poursuivie d'une abside à chevet plat, complétée au nord et au sud par une série de chapelles et sacristies. La nef est contreboutée, à l'ouest, par un puissant clocher-tour. L'accès s'effectue, au sud de ce clocher, par une entrée monumentale avec porche intérieur, complétée à l'ouest par une seconde entrée avec porche extérieur.

Le chevet se présente, extérieurement, comme un haut volume de plan carré contreforté aux quatre angles, éclairé à l'est par un large oculus, et sur les faces latérales par deux larges fenêtres en arc brisé (celles-ci, comme dans tout l'édifice, ont perdu leurs remplages gothiques). Les murs sont manifestement construits avec des matériaux de remploi : galets roulés de la vallée, briques, pierres de taille (celles-ci, par contre, sont systématiquement employées pour les contreforts). Intérieurement, le sanctuaire est voûté d'ogives prismatiques retombant sur des colonnes d'angle.

La nef, de plan barlong, est également voûtée de fausses ogives en plâtre et bois (c'est, en fait, la seule partie qui n'a pas de voûtes en pierre ; ces fausses voûtes tardives ont remplacé un lambris attesté au XVIII<sup>e</sup> s.). Au nord, cette nef est complétée par deux chapelles, une sacristie désaffectée et une pièce annexe à usage de débarras au niveau du clocher.

Le « débarras » semble une construction très tardive : il s'appuie à la fois sur la première chapelle au nord-ouest et sur la travée d'entrée. Cette première chapelle nord-ouest est voûtée d'ogives prismatiques reposant sur des consoles ou culs-de-lampe.

La seconde chapelle, au nord-est, est plus complexe : elle possède une voûte à liernes et tiercerons à cinq clefs, reposant sur des consoles aux élégantes sculptures. C'est, sans conteste, la partie la plus habilement



## *S. Abadie et F. Marcos-Rigaldiès*



construite de toute la collégiale. La sacristie nord, actuellement désaffectée, présente un aspect composite, en deux parties, avec un mur de refend d'aspect ancien et un escalier d'accès extérieur implanté au XIX<sup>e</sup> siècle. La charpente est cachée par un lambris moderne.

Au sud, le bâti présente une disposition proche : un porche d'entrée, deux chapelles et une sacristie. La sacristie s'appuie sur les contreforts du chevet : c'est manifestement, tant par le matériau que par la faible épaisseur des murs, une construction très tardive. Les deux chapelles présentent des dispositions voisines : une voûte d'ogives prismatiques à quatre voûtains reposant sur des consoles sculptées, comme dans la première chapelle nord-ouest. La première chapelle sud-ouest a été aménagée à deux reprises, une première fois pour pouvoir s'appuyer sur la tourelle d'escalier du clocher et plus tard pour s'ouvrir sur le porche sud.

Ce dernier, manifestement tardif, comme l'atteste le percement irrégulier vers la chapelle sud et la forme « néo-classique » de son portail en pierre de Lourdes à fronton triangulaire, s'appuie sur le clocher.

Le clocher-tour, construit en pierres de taille, a connu plusieurs étapes de construction, comme le prouve la haute fente de reprise sur sa face sud et la juxtaposition de plusieurs types de voûtes (en arc brisé et à ogives au niveau de l'entrée).

Les accès à l'édifice sont multiples : au sud, au niveau du clocher, par un grand portail de style néo-classique à fronton en pierres de taille (marbre gris dit pierre de Lourdes) ; à l'ouest, par un large portail de style néo-gothique ; à l'est, par une porte de sacristie. Toutes ces portes sont dotées d'un emmarchement en marbre gris, qui compense la dénivellation et qui dépasse deux mètres de hauteur par endroits<sup>3</sup>.

Les éléments les plus remarquables, dans cette construction, sont certainement les consoles ou culs-de-lampe des voûtes, ainsi que les clefs, qui présentent des motifs variés et originaux. Certaines de ces sculptures ont été étudiées par Jean-Michel Lassure en 1982 et peuvent être datées approximativement, comme nous le verrons plus loin.

---

<sup>3</sup> Le terrain présente une dénivellation sensible, et les plans anciens prouvent que toutes ces faces étaient jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle occultées par des constructions parasites, essentiellement des maisons d'habitation particulières.





## Le Magnoac

Les sculptures en pierre de l'église de Castelnaud-Magnoac (clefs de voûte et consoles) :

### **Travée d'entrée :**

1- clef de voûte : double monogramme IHS et AM peint.

### **Première chapelle (nord-ouest) :**

2- Clef de voûte : roue solaire encadrée de quatre boules.

3- Console 1 : écu portant un motif peint : un arbre encadré de deux besants (?).

4- Console 2 : chien ou loup se mordant la patte.

5- Console 3 : personnage tenant un écu portant des instruments de maçon : marteau, équerre, burin... (motif caché derrière les fonts).

6- Console 4 : chat ? (motif érodé et très repeint).

### **Seconde chapelle (nord-est) :**

7- Clef de voûte centrale : sainte Catherine d'Alexandrie, couronnée et portant une épée ; saint Nicolas en évêque sortant les trois enfants du saloir.

8- Clef de tierceron : roue solaire dans une couronne circulaire.

9- Clef de tierceron : roue dans une étoile à six branches.

10- Clef de tierceron : saint personnage portant un livre (?).

11- Clef de tierceron : sainte Marie-Madeleine, les cheveux longs défaits, portant un pot d'onguent.

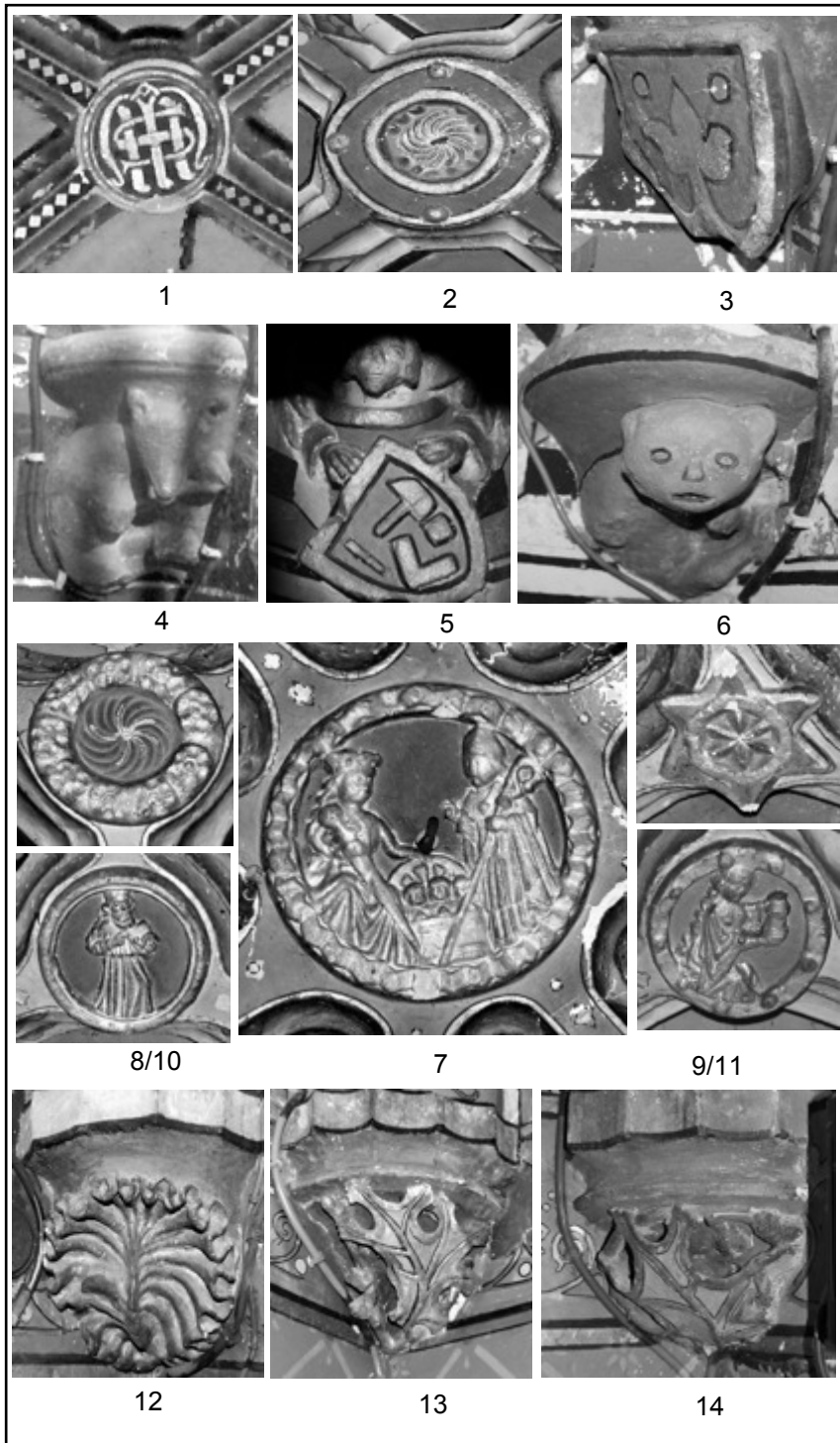
12- Console 1 : feuille de chou.

13- Console 2 : feuille d'acanthé.

14- Console 3 : feuille d'acanthé.

15- Console 4 : écu au lion surmonté de deux têtes.







## Le Magnoac

### Première chapelle (sud-ouest) :

16- Clef de voûte : motif circulaire encadré de quatre fleurs de lys peintes et de quatre boules en relief.

17- Console 1 : tronc de cône inversé et peint de motifs découpés.

18- Console 2 : tronc de cône inversé et cannelé.

19- Console 3 : écu encadré de deux personnages portants : fasce d'argent, aigle éployée, et en chef une couronne et deux motifs indistincts.

20- Console 4 : tête de personnage coiffée « à l'anglaise » sur une main tenant un phylactère.

### Seconde chapelle (sud-est) :

21- Clef de voûte centrale : motif floral encadrée de quatre fleurs de lys.

22- Console 1 : roue solaire encadrée de deux étoiles à six rais.

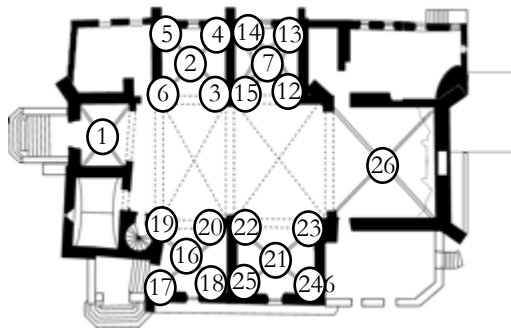
23- Console 2 : personnage masculin ébouriffé retenant un chien par le cou, encadré de deux fleurs.

24- Console 3 : personnage masculin ébouriffé accroupi et tenant un livre ouvert sur ses genoux.

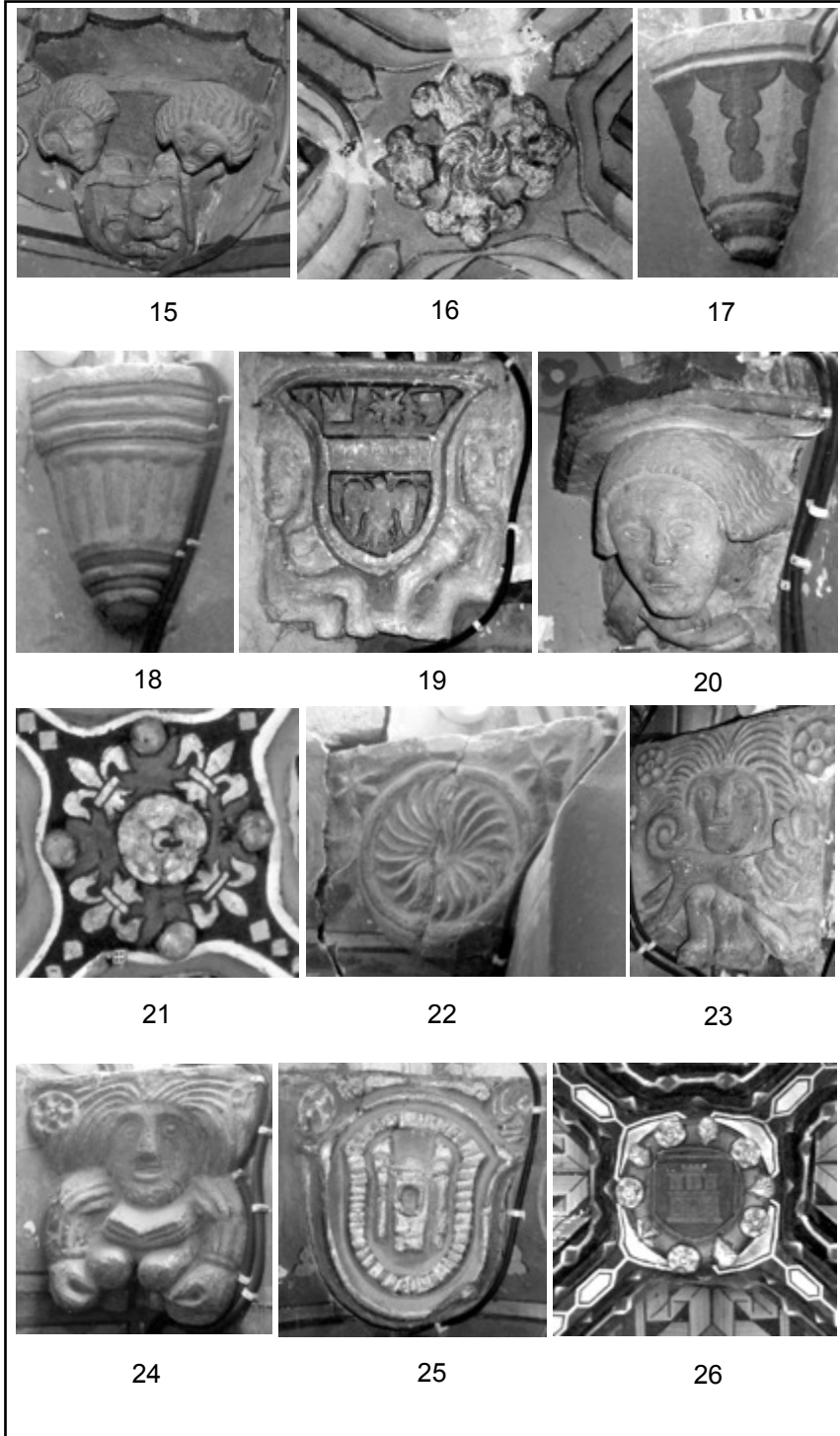
25- Console 4 : écu orlé portant un château (armes parlantes de Castelnau : J.-M. Lassure l'interprète comme une châsse, hypothèse moins probable).

### Chœur :

26- Clef de voûte : écu portant d'azur au château d'argent, qui est de Castelnau-Magnoac, encadré d'une feuilles et de marguerites alternées.











## *Le Magnoac*

### *Analyse*

L'étude de détail du bâtiment montre plusieurs anomalies de constructions particulièrement curieuses :

- Le chevet est construit avec des matériaux de récupération (galets, briques), sauf pour les contreforts et le grand oculus d'axe en grès, bien appareillés. Ce chevet dispose de quatre contreforts, y compris au nord-ouest et au sud-ouest, comme s'il avait existé initialement en édifice autonome, sans nef pour le contreforter à l'ouest.
- Le clocher est entièrement bâti en pierres de tailles, sauf le dernier étage qui est en colombages et briques, portant une double flèche pyramidale en bois et ardoises. Ce clocher présente deux anomalies de plan et d'élévation : son axe est décentré de plusieurs degrés vers l'est par-rapport au reste de l'église, ce qui indique une construction antérieure à celle de la nef ; un large « coup de sabre » dans le mur sud indique aussi que la tourelle du clocher n'est pas contemporaine des étages supérieurs du même clocher : l'accès aux étages devait initialement se faire par un escalier ou une échelle intérieure.
- Les travées de nef n'ont pas la même longueur, ce qui ne peut s'expliquer que par le fait précédent : la taille des travées a dû être adaptée à la présence du clocher préexistant.
- Le voûtement n'est pas homogène : l'abside et trois chapelles collatérales sont voûtées d'ogives simples à clef centrale, reposant sur des consoles sculptées d'un style singulier et rustique mais homogène. Par contre la seconde chapelle nord est voûtée à liernes et tiercerons, selon une formule plus savante, avec une série de clefs d'une qualité de sculpture bien supérieure aux précédentes. Les voûtes de la nef sont, elles, en plâtre et bois : elles ont remplacé à l'époque contemporaine un plafond en bois. La voûte du clocher (anciennement Trésor) est en berceau brisé et semble antérieure à la nef : une fenêtre d'éclairage occultée est présente à l'ouest (on en voit une autre sur le clocher, un peu au dessus : cela semble indiquer que cette partie correspondant à la première travée de la nef était, à la fin du XV<sup>e</sup> siècle, à ciel ouvert).

Cette série d'anomalies indique clairement que la construction de la collégiale s'est déroulée selon plusieurs phases, avec des changements dans le parti initial.

Traditionnellement, la première partie construite dans un édifice est son chœur. Particulièrement profond ici, ce qui correspond bien aux besoins liturgiques d'un groupe de chanoines (des stalles d'époque Renaissance y sont toujours en place), ce sanctuaire semble avoir été en service



## S. Abadie et F. Marcos-Rigaldiès



avant même la construction de la nef et des chapelles, comme l'attestent les contreforts conservés, qui ont pu maintenir ce chœur sans que les murs de la nef viennent contrebuter le voûtement. Il est vrai qu'ici, la qualité médiocre des matériaux utilisés imposa des précautions importantes pour permettre un voûtement sans risquer d'effondrement. L'appareil peu soigné de cette partie du bâtiment, qui remploie probablement des matériaux plus anciens (provenant de l'église Saint-Pierre ?), pourrait s'expliquer par la faiblesse des moyens financiers initialement attribués à cette fondation ecclésiastique.

La nef semble avoir été construite dans la continuité, mais en pierres de taille bien appareillées, et dans un temps proche les chapelles nord et sud, pour raccorder l'ensemble à la tour-clocher<sup>4</sup>.

Ce clocher et la première travée voûtée immédiatement au nord, construits en pierres de taille et d'une orientation différente, paraissent avoir été implantés de manière indépendante du chœur, peut-être un peu avant et dans un but différent. En effet, les arquebusières en trou de serrure de la façade ouest et le voûtement du rez-de-chaussée indiquent une fonction militaire pour cette partie de l'église actuelle. En fait ce clocher est implanté à un endroit autrefois stratégique : il contrôle l'accès à la motte comtale, ancien emplacement d'un château, au nord, et l'accès à la ville à l'ouest. À cet endroit passait la muraille urbaine, dont cette tour devenue clocher assurait la sécurité en l'absence d'autre élément de flanquement<sup>5</sup>. On peut supposer, d'ailleurs, que le fruit anormal de la base de cette tour est l'ancienne muraille elle-même, ré-utilisée et rehaussée.

Ce n'est que dans un second temps que la nef et les chapelles collatérales sont venues unifier ces deux pôles : l'irrégularité du module des travées et divers repentirs montrent assez les difficultés auxquelles se sont heurtés les bâtisseurs lors du raccordement du clocher à la nef. À cette occasion, plusieurs équipes ont œuvré peut-être simultanément à la mise en place des voûtes (voir *infra*).

L'étude attentive de l'ancienne sacristie, au nord, montre la présence d'au moins deux anomalies : cette première sacristie, au nord, semble avoir été implantée dès la fin du XV<sup>e</sup> siècle ou au début du siècle suivant,

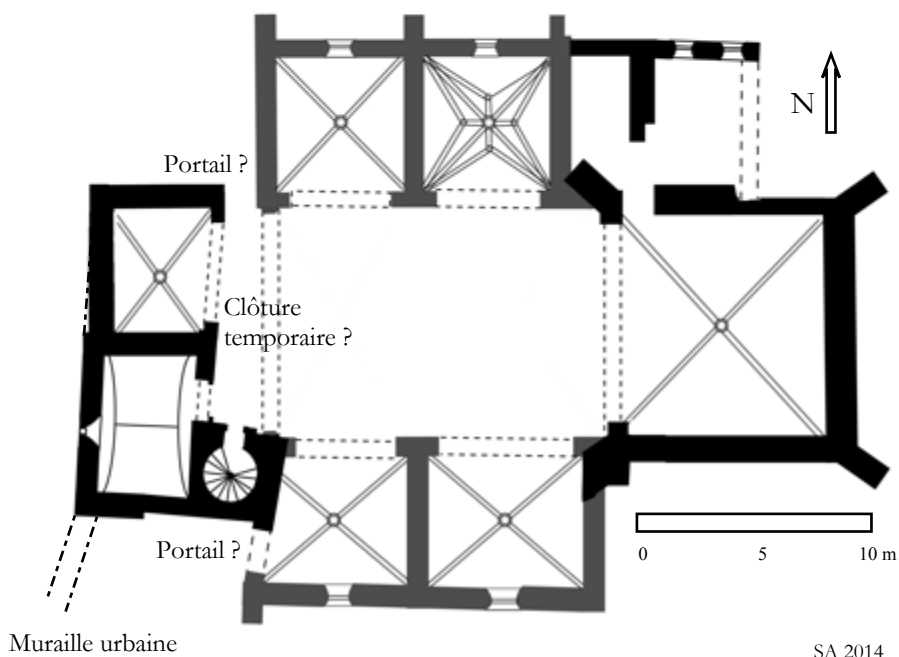
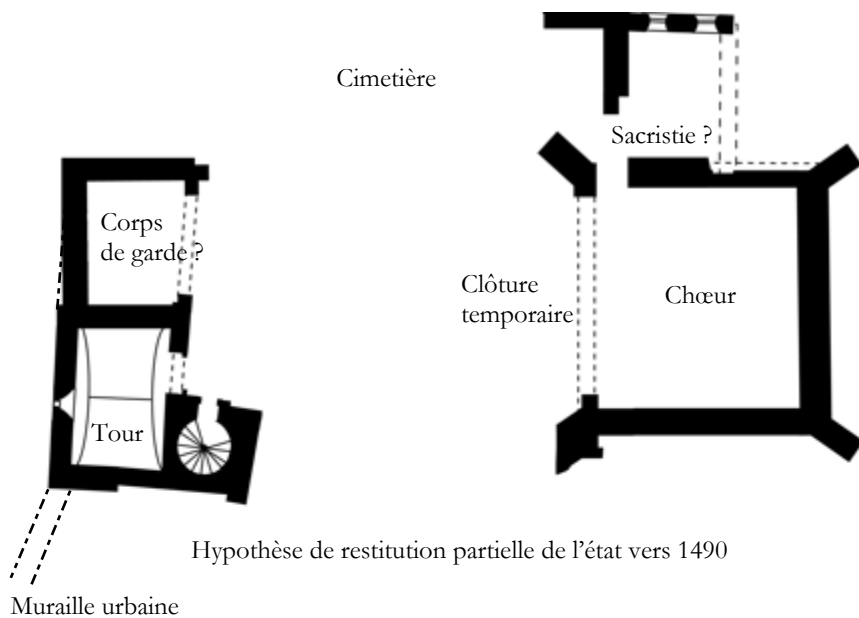
<sup>4</sup> On peut voir la jonction entre les deux chapelles au nord : les chapelles ont été construites en partant du chœur. Il n'est pas possible de dire, en l'état, si une nef sans chapelles a préexisté.

<sup>5</sup> Pierre Flatrès et Xavier de Planhol, *Etude sur l'habitat perché*, Paris IV-Sorbonne, 1983 : remarque sur ce clocher, qui « se serait élevé sur de vieilles fortifications : son clocher serait en partie une ancienne tour de garde... ». L'article de Robert Vié (dans ce même volume) confirme cette hypothèse.





# Le Magnoac



Hypothèse de restitution partielle de l'état vers 1520



## S. Abadie et F. Marcos-Rigaldiès



comme l'indiquent les ouvertures de style gothique tardif conservées. Cette sacristie a été agrandie au XIX<sup>e</sup> siècle et dotée d'un escalier extérieur, comme le prouve le changement d'appareil. Dans cette sacristie, la présence d'un large mur perpendiculaire au mur septentrional de l'abside pourrait correspondre à un premier projet de départ de chapelle collatérale, abandonné très tôt.

Le clocher semble s'être progressivement organisé, en quatre phases successives et rapprochées, autour du noyau formé par la tour centrale quadrangulaire, dotée de deux arquebusières en trou de serrure à l'ouest. Cette tour, qui était apparemment complétée par la travée d'entrée de l'église, dotée de contreforts indépendants (un ancien corps de garde ?), était sans doute simplement planchéiée avec accès par une échelle intérieure. Sa hauteur initiale est facile à déterminer, par la présence d'un larmier extérieur : un hourd devait couronner le tout. Dans un second temps, peut-être au moment du raccordement de la nef, une tourelle d'escalier a été implantée au sud-est, permettant une desserte facile des étages. Ce raccordement est lisible au sud. Dans un troisième temps, deux étages très bien appareillés ont été ajoutés à ce premier ensemble, avec une modification du tracé de l'escalier. Dans une dernière phase, l'étage de couronnement, avec colombages et toitures, est venu terminer le clocher-tour unifié. La toiture avec sa double flèche, très remaniée, remonte dans son état actuel aux réfections du XIX<sup>e</sup> siècle, avec des reprises importantes au XX<sup>e</sup> siècle.

Après cette lente maturation du projet de collégiale, qui a pris manifestement plusieurs décennies, les travaux suivants n'ont concerné que l'aménagement intérieur, avec la réalisation d'un mobilier de qualité aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles (voir *infra*). Les constructions d'époque moderne et contemporaine sont faciles à déterminer, par la lecture du plan et des maçonneries, ainsi que par la documentation conservée aux Archives départementales, qui couvrent les deux derniers siècles<sup>6</sup>. On peut suivre, en particulier, les travaux réguliers d'entretien et de réfection tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle.

En 1818 est remodelée la porte de l'église, qui « tombe de vétusté » : c'est alors que la vieille porte gothique est remplacée et dotée d'un encadrement en marbre gris des Pyrénées, avec un fronton triangulaire « à l'antique », typique de cette période mais très différent du style gothique du reste de l'édifice. Divers travaux d'entretien des toitures ont lieu dans les décennies suivantes, en particulier la remise en état partielle des flèches du clocher en 1837.

<sup>6</sup> ADHP, 2 O 759, pour l'ensemble des données qui suivent.





## *Le Magnoac*

En 1839-1840, un escalier d'accès monumental est construit : cela entraîne la plainte du propriétaire de la maison voisine, dont l'arceau commercial, placé désormais en contrebas, est devenu inutilisable (un plan, annexé au dossier, permet de comprendre la situation : ces maisons ont aujourd'hui disparu).

En 1850 ce sont les planchers de l'église qui sont entièrement repris, et les flèches du clocher qui sont remaniées en 1855-1858.

En 1859, on envisage de reconstruire le perron du portail (qui doit être l'actuel emmarchement en marbre gris, restauré). Cet accès au sud, malcommode et presque inaccessible les jours de marché, est doublé par une seconde entrée à l'ouest en 1863-1865 : on construit alors la porte et son large portail de style néogothique, qui protègent l'entrée du mauvais temps. Cela s'explique par les mutations de ce quartier : les murailles ont alors disparu, remplacées par une vaste place et divers bâtiments publics, qui ouvrent l'espace vers l'ouest.

En 1870, ce sont les sacristies qui sont remaniées, ainsi que le mur nord de la nef, dont les contreforts sont remplacés et consolidés. C'est sans doute à ce moment que l'on implante par exemple l'escalier d'accès à la vieille sacristie, au nord.

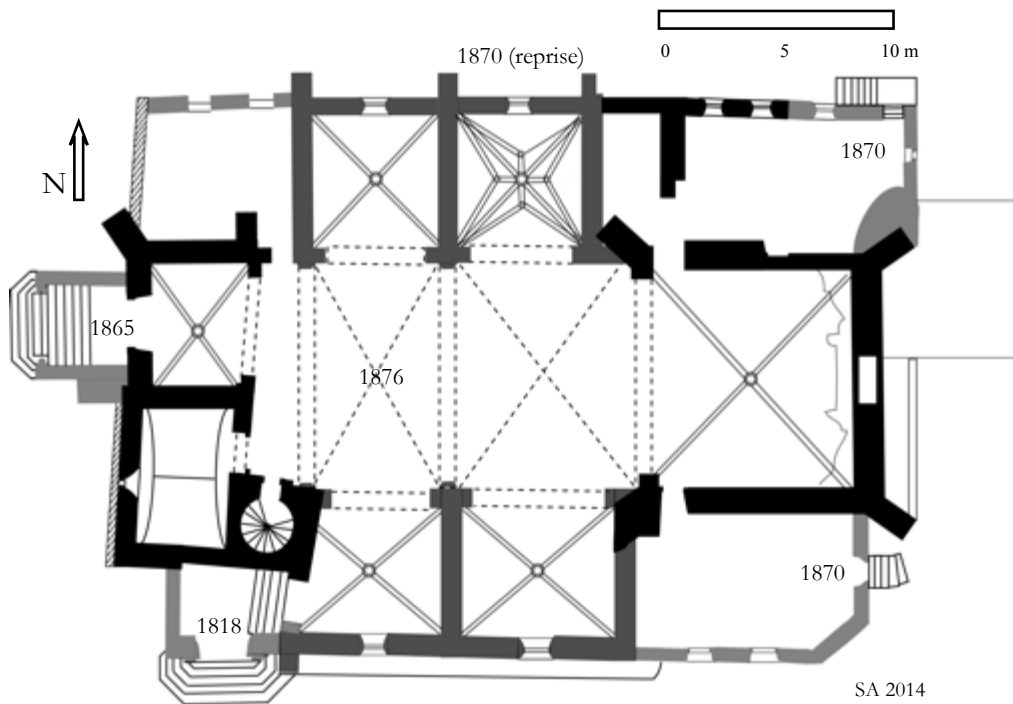
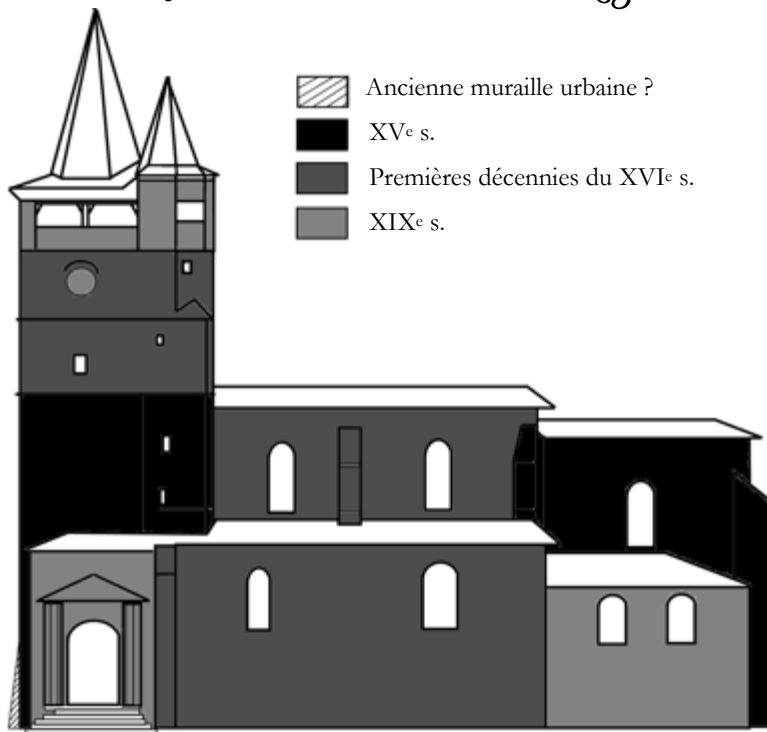
En 1876, les peintures sont entièrement reprises dans l'édifice, dans un style néo-gothique.

L'ensemble de ces derniers travaux, qui ont modelé l'aspect actuel de l'édifice, se placent entre la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle et la fin du siècle suivant.

Par la suite, et jusqu'à nos jours, les travaux régulièrement menés ont surtout eu pour but d'entretenir l'édifice, en particulier ses boiseries et ses toitures : réfection complète des lambris de plafond en 1876 ; reprise des murs du porche et du cimetière en 1921 ; travaux d'entretien du clocher en 1925, etc.



*S. Abadie et F. Marcos-Rigaldiès* 



État actuel avec essai de datation des maçonneries





## Le Magnoac

### Commentaire

La ville de Castelnaud-Magnoac trouve ses origines dans la fondation d'un castelnaud rassemblant plusieurs zones d'habitat plus anciennes par les sires de Labarthe au cours de l'époque romane, autour d'une zone haute entourée d'au moins deux sites castraux<sup>7</sup>. Cette origine castrale de Castelnaud-Magnoac est élégamment résumée par l'archidiacre Daignan du Sendat et un de ses correspondants, vers 1740 :

« Cette ville avec son château furent batis par les anciens Labarthes seigneurs des 4 vallées, dont le dernier de cette race Jean de Labarthe y fit son sejour ordinaire ; il y mourut en 1398 après y avoir fait son testament le 5<sup>e</sup> de septembre de la meme année, par lequel il institua son heritier universel Bernard 7<sup>e</sup> comte d'Armagnac. Cette ville a été la capitale du Magnoac depuis que la ville de Monleon, qui l'etoit auparavant, fut baillé avec quelques terres adjacentes, à la maison d'Armagnac. Elle est situëe sur une petite montagne proche de la riviere de Gers.

L'église est dediée à la *Sainte* Vierge, et c'est le chef-lieu de l'archidiaconé de Magnoac. Le chapitre y fut fondé dans le 15<sup>e</sup> siecle, comm'on peut voir en l'article des chapitres collegiaux.

Son territoire est fort abondant en toutes sortes de fruits. On en aporte quantité toutes les semaines dans la vallée d'Aure et ailleurs. Ses foires et marchez sont fort frequentés. La plus belle foire est le 27<sup>e</sup> de juillet et le 13 decembre qui dure deux jours. Il y a un couvent de Clarisses, dont une de ses chapelles est celebre par la devotion à *Sainte* Anne, à laquelle les femmes steriles se recommandent. Cette ville est le chef-lieu de l'archipretré de Magnoac »<sup>8</sup>.

Le succès de ce castelnaud comtal est sans doute lié, outre la famille comtale, à la présence d'un important marché, signalé dès la fin du XII<sup>e</sup> siècle dans le *cartulaire de Berdoues*, au cœur de la petite ville<sup>9</sup>. Une chapelle castrale est attestée indirectement dans ce lieu en 1237, par son desservant<sup>10</sup>.

Il faut en effet remarquer que la collégiale Notre-Dame-de-l'Assomption est la dernière d'une série d'églises qui existaient sur le territoire de

<sup>7</sup> Il s'agit des collines *de la Garde* (actuel Mémorial du Corps-Franc-Pommiès) et *de la Tour*, respectivement au sud-ouest et au nord de l'église. Le quartier de *la ville* au sud de l'église, complété par celui de *villeneuve* au nord-est, pourraient être les noyaux les plus anciens : ils étaient fortifiés et dotés de tours-portes.

<sup>8</sup> Manuscrit Daignan du Sendat, Bibliothèque d'Auch, fonds des manuscrits, Ms 71, fol. 483, *Description* de Castetnaud de Magnoac.

<sup>9</sup> J.-M. Cazauran, *Le cartulaire de Berdoues, 1905, acte n°488*, v. 1170-1180 : *firmatum est in mercatorio Castellinovi in manu Arnaldi, abbatis*.

<sup>10</sup> J.-M. Cazauran, *Le cartulaire de Berdoues, 1905, acte n°505, 1237* : *Forines de Lasanbes, capellanus Castrinovi*.





## S. Abadie et F. Marcos-Rigaldiès



Castelnau-Magnoac, dont la collégiale fut la création la plus imposante et la plus tardive. En effet l'église paroissiale originelle était dédiée à saint Pierre. Construite, selon la tradition locale, immédiatement au nord de l'actuelle église collégiale, elle voisinait la motte castrale portant le château comtal, dont elle était peut-être aussi la chapelle castrale. Elle est signalée, comme nous venons de le voir, dès le XIII<sup>e</sup> siècle. On connaît le nom de deux prêtres pour le XIV<sup>e</sup> siècle<sup>11</sup>. Son emplacement est traditionnellement situé au nord de l'actuelle collégiale, contre la motte comtale, au cœur de l'ancien cimetière urbain. Plusieurs maisons modernes en occupent aujourd'hui l'emplacement<sup>12</sup>. Elle est décrite par Daignan du Sendat dans sa visite en 1742 (transcrite en annexe) : placée alors à l'extérieur des murailles (elle est qualifiée de « champêtre » et « à une portée de mousquet de l'église »), elle est interdite au culte mais encore debout, avec un toit en bon état. Éclairée par trois fenêtres, elle contient un bénitier « en terre » (en céramique ?), un grand Christ en bois (peut-être celui qui se trouve aujourd'hui dans l'église d'Ariès) et trois autels : un autel majeur dédié à saint Pierre, encadré de deux autels secondaires dédiés aux saints Blaise et Madeleine. Ces autels, pour deux d'entre eux, sont dotés de marche-pied en bois et de devants d'autel peints. Une « clairvoye » sépare la nef du chœur.

Cette église Saint-Pierre devient siège d'archiprêtré au XIV<sup>e</sup> siècle, dans la période où les évêchés se réorganisent (en 1342 pour le diocèse de Bigorre voisin). La paroisse et son église sont ainsi citées en 1383, en 1405 et dans le dernier *pouillé* du diocèse d'Auch vers le milieu du XV<sup>e</sup> siècle<sup>13</sup>.

Sur le territoire communal, plusieurs autres chapelles sont signalées par Daignan du Sendat dans sa visite pastorale de 1740 : Daignan du Sendat a décrit celle de Sougès ou de Notre-Dame de Rivière, dessinée sur la carte de Cassini, et celle de Notre-Dame-de-Pitié (actuel lieu-dit *La gleysette*)<sup>14</sup>. À cette liste, il faut enfin ajouter la chapelle Sainte-Anne du couvent des Clarisses, implantée à l'époque moderne<sup>15</sup>, ainsi sans doute

<sup>11</sup> A. C., *Revue de Gascogne*, 1931, p. 94, note sur la cure de Castelnau-Magnoac en 1321. « Bertrand de Fumel possédait la cure de Saint-Pierre de Castelnau-Magnoac. Mais à cause d'autres bénéfices qu'il détenait, le pape Jean XXII lui appliqua les dispositions de la bulle touchant la pluralité des bénéfices incompatibles et exigea sa démission. La cure ainsi vacante fut transférée à Jean d'Abbadie le 1er mars 1321. G. Mollet, *Lettres communes de Jean XXII*, n°13051. »

<sup>12</sup> On peut voir, immédiatement au nord de l'église Notre-Dame, au pied de la motte, un mur d'origine médiévale avec un départ de colonne prismatique de style gothique tardif, qui pourrait avoir appartenu à cet édifice disparu.

<sup>13</sup> *Archipresbiter Castri Novi Manboaci*, latin (1383-1384, Procuration Auch ; 1405, Décime Auch ; XV<sup>e</sup> s., Taxes

<sup>14</sup> Voir dans les annexes le texte intégral de cette visite, avec la description de ces chapelles disparues. Dom Brugèles, *Chroniques ecclésiastiques...*, p. 396, précise la dévolution de ces cures.





## Le Magnoac

qu'une chapelle liée à la commanderie hospitalière du lieu, plus ancienne mais non documentée actuellement<sup>16</sup>.

Rappelons également la situation religieuse et administrative originale du Magnoac : espace précocement détaché de l'Astarac, ce territoire est resté attaché au diocèse d'Auch, alors que politiquement il dépendit des Quatre Vallées (Aure, Neste, Barousse, dans le diocèse de Comminges) jusqu'à la fin de l'Ancien régime. De fait, c'est un archidiacre nommé par l'archevêque d'Auch qui résidait à Castelnau-Magnoac, dont le plus fameux fut Daignan du Sendat, dans les années 1740<sup>17</sup>.

La collégiale Notre-Dame-de-l'Assomption de Castelnau-Magnoac a donc été fondée à la fin du Moyen Âge, dans un tissu ecclésial particulièrement dense. Le fait n'a rien d'exceptionnel : vers 1484 (?), une grande collégiale a été implantée sur la place de Trie-sur-Baïse, complétant puis remplaçant la vieille église paroissiale Notre-Dame-des-Neiges hors les murs. À Beaumarchès, en 1454-1462 (?), l'église paroissiale a été entièrement reprise pour fonder une collégiale, sous l'impulsion de l'archevêque Philippe de Lévis. De même à Marciac, où la collégiale implantée par les prémontrés de la Casedieu après 1298 a été partiellement reconstruite sur ordre du même archevêque, comme le prouvent les armoiries dans le clocher de cet édifice.

À Castelnau-Magnoac, cette fondation est plus tardive : vers 1480, probablement. La charte de fondation est semble-t-il perdue<sup>18</sup>, mais les confirmations successives, entre 1485 et 1493, indiquent qu'on travaille à sa construction dans cette décennie, et qu'en 1493 plusieurs prêtres y officient, avec un doyen.

Un texte de Daignan du Sendat, qui a vu cette documentation aujourd'hui disparue (voir *infra*), montre que cette fondation a été effectuée « à moyens constants », en regroupant les revenus de plusieurs paroisses et dîmes, et les dons de la communauté et de deux familles du

<sup>15</sup> C. Espenan, « Les Clarisses de Castelnau-Magnoac », *Revue de Gascogne*, 1933.

<sup>16</sup> Antoine du Bourg, *Histoire du grand prieuré de Toulouse...*, 1883, p. 221. Castelnau-Magnoac est simplement signalé comme partie de la commanderie de Boudrac, avec quelques lieux voisins, dont Sariac.

<sup>17</sup> Fol. 871 : Droit de procuration de l'archidiacre de Magnoac lors de sa visite en 1342 ; fol. 875 : 1434. Rolle des fiefs synodaux payables par les curés de l'archidiaconé de Magnoac à l'archidiacre de Magnoac pour le droit de visite des églises des paroisses enclavées dans l'étendue de cet archidiaconé et pour le droit des dépouilles (voir en annexe du présent ouvrage).

<sup>18</sup> Ce texte est absent des archives communales et départementales, ainsi que des fonds provenant du diocèse d'Auch. Il n'a pas été copié par Daignan du Sendat, qui n'a eu en main que les confirmations de 1492 et 1493 (voir en annexe).





voisinage, les Bresquian et les Haulon. Un parchemin conservé dans l'ancien Trésor de la collégiale, dernière épave du chartrier de cet édifice, prouve que la fondation bénéficia de donations pieuses de bourgeois de la ville et des seigneuries voisines, dont un Raymond Sabatier, qui permirent de financer la construction des murs et l'entretien des chanoines<sup>19</sup>. Dom Brugèles signale également que noble Géraud de Labarthe donna ses biens, dont la seigneurie d'Organ, pour aider à la fondation de cette église<sup>20</sup>.

Bien que conséquente, cette fondation est donc effectuée dans les années 1480-1490 avec des moyens modestes au regard de l'ambition du projet, ce qui explique sans doute la modestie des matériaux employés pour la construction du chevet de la collégiale. Malgré tout, le projet survit à ces premiers aléas économiques. François de Savoie, archevêque d'Auch

<sup>19</sup> Acte de vente d'une maison à Castelnau-Magnoac, vendue par Jean Sabatier, laboureur de Laroque-Magnoac, héritier du barbier Jean de Rius, au profit de la collégiale, représentée par les fabriciens Raymond de Bodiaco, Raymond de Saint-Brice et Raymond de Peguilhan, pour la somme de 125 écus. La maison confronte la rue publique, la maison des héritiers d'Arnaud de Palat et les fossés de la ville, d'autre part les maisons de Dominique de Birosse et d'Arnaude d'Aure, femme de Pierre de Domy, avec un androne (caniveau) entre ces maisons. L'acte est passé en 1490, régnants l'archevêque d'Auch François de Savoie et le roi Charles (VIII), en présence de Guilhem de Besia et Bertrand Faure, consuls de Castelnau-Magnoac, de plusieurs autres habitants et de Bertrand de Vesin, notaire public, qui a rédigé cet acte : <sup>1</sup>IN NOMINE DOMINI amen. Noverint universi et singuli presentes pariter et futuri *quod* existentes et personaliter *constituti* apud <sup>2</sup>Castrinovi Manhoaci, Auxis diocesis, anno et die infrascriptis, in mei notarii publici et testium infrascriptorum presentis, videlicet providi viri Ramundus de <sup>3</sup>Bodiaco, Ramundus de Sancto Brisso et Ramundus de Peguilhano, operarii ecclesie Nostre Domine ville Castrinovi Manhoaci, heredi universalis et generaliter *predicti* <sup>4</sup>virii Johannis de Rius quondam barberii et habitatoris dicti ville Castrinovi Manhoaci, non inducti, seducti, choacti, decepti nec per aliquem seu aliquos quo ad <sup>5</sup>infrascripta facienda et *concedenda* [...] recipienti, videlicet quoddam hospitium dicte hereditatis dicti *Johannis* <sup>11</sup>de Rius statum infra dicta villam Castrinovi Manhoaci [...] *confronta*um ab una parte cum carreria publica, et ad alia parte cum hospicio herediis <sup>12</sup>Arnaldum de Palato, et ab alia parte cum fossatia dicte ville Castrinovi Manhoaci, et ab alia parte cum hospicio Dominici de Birossio et hospicio Arnaldeto de Aura <sup>13</sup>uxoris Petri de Domy quadam goterio in medio, et cum alia sine *confrontationibus* ; si quas habet cum suo liberali introitu et exitu et cum aliis suis <sup>14</sup>juribus dicto hospicio pertinentibus et pertinere debentibus [...] dicti Johannis <sup>18</sup>Sabaterii emptori *predicto* ibidem presenti et ut supra stipulanti et recipienti et hoc in pretio et nomine veri et justii pretii centum et viginti quinque scutorum <sup>19</sup>computando decem et octo solidos monete turonentes pro quolibet scuto et sex arditos pro quolibet solido et duos jaquestos pro quolibet ardito <sup>100</sup> [...] Acta fuerunt hoc apud dictam villam Castrinovi Manhoaci <sup>101</sup>die quarta mensis madii anno ab incarnatione domini millesimo quadragesimo nonagesimo illustrissimo principe et domino nostro domino Charolo <sup>102</sup>Dei gratia Francorum rege regnante et reverendissimo in *Christo* patre et domino domino Francisco de Savaudia miseratione divina Auxis archiepiscopi <sup>103</sup>presidente, in presentia et testimonio Guilhermi de Besia, Bertrandi Fabri *consulum* ville Castrinovi Manhoaci, Johannis de Bresquiano dominum [...] <sup>104</sup>Sancii de Fiteria et Johannes Faya filii Vitalis Faya, dicte ville Castrinovi Manhoaci habitatorum, testium ad premissa vocatorum. Et mei Bernardi <sup>105</sup>de Vesino publici auctoritate domino- rum de capitulo Tholose notarii ville *predicte* Castrinovi Manhoaci [...] [Signum :] De Vesino.

<sup>20</sup> Dom L.-C. Brugèles, *Chroniques ecclésiastiques du diocèse d'Auch*, 146, p. 396.





## Le Magnoac

en 1485, accepte de confirmer la fondation de la collégiale, sans doute pour solliciter de nouveaux dons des fidèles<sup>21</sup>.

Cette confirmation de l'archevêque est sans doute insuffisante. Par une bulle du 26 avril 1492, la collégiale est approuvée par le pape Innocent VIII<sup>22</sup> ; elle l'est de nouveau par le pape Alexandre VI dans une bulle du 11 février 1493. Cette succession de confirmations s'explique aisément : les bulles fulminées permettaient aux promoteurs de rechercher plus facilement des ressources. Dans le cas de Castelnaud-Magnoac, la construction semble effectivement poursuivie avec plus de moyens, comme l'attestent les murs de pierres de taille de la nef et les voûtes de bonne facture dans les chapelles.

Un collège de douze prêtres, chiffre biblique, est fondé dans la collégiale. Ceux-ci devaient assurer le service divin attaché à diverses rentes qui leur étaient affectées et leur permettaient de vivre, en particulier des messe funéraires ou d'obit<sup>23</sup>. L'archidiacre Daignan du Sendat, dont on a conservé les visites pour la période 1730-1740, résume dans sa visite de 1740 le fonctionnement de ce chapitre collégial<sup>24</sup> :

« Le chapitre de Castelnaud est composé de douze chanoines, dont un est dignitaire et a le premier rang. Tous les chanoines dudit chapitre sont de patronage laïque, à l'exception de deux qui sont donnés à la présentation du chanoine qui est en semaine. Les patrons laïques qui nomment aux susdits canonicats sont *Messieurs* les conseuls dudit Castelnaud, les *heritiers* de la maison de Bresquian et de la maison de Haulon, scavoir *Messieurs* les conseuls nomment à huit, les *heritiers* de Bresquian à un et les *heritiers* de Haulon à un autre. Tous les susdits douze canonicats doivent être conférés à des ecclésiastiques natifs de la communauté dudit Castelnaud. Il y avoit aussi autrefois trois prebendes, dont le revenu s'est perdu par la fondation du chapitre. Les offices doivent se faire à l'instar de la métropole ».

---

<sup>21</sup> Cette confirmation est relevée par Jean-Justin Monlezun, *Histoire de la Gascogne*, t. V, p. 36-37 : « François de Savoie [archevêque d'Auch] se fit représenter à Auch par François Colombier qu'il établit son vicaire général. Celui-ci confirma en 1485 la fondation du chapitre collégial de Castelnaud-Magnoac, érigé quatre ans auparavant par quelques prêtres associés à des seigneurs du voisinage ».

<sup>22</sup> B.M. Auch, Ms 73, fol. 971, 1492. Voir texte en annexe.

<sup>23</sup> Il était fréquent, sous l'Ancien régime, qu'un mourant donne dans son testament une rente ou un bien à un prêtre contre des messes régulières *post-mortem*. Les revenus des collégiats sont connus pour la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, étudiés par le chanoine Espenan : le dime de Castelnaud-Magnoac, avec une métairie dite au chapitre ; des dîmes à Puntous, Campuzan, Tournous, Lannemajou, Lapene, Vidou, Lustar, affermées pour la somme de 2670 livres.

<sup>24</sup> Ms 68, fol. 229.



## *S. Abadie et F. Marcos-Rigaldiès*



Comment expliquer que l'on soit passé brusquement de un à douze prêtres ? Toutes les villes voisines, dans cette période de sortie de crise sociale et économique, financent des collèges de prêtres ou chanoines destinés à prier les vivants et les morts (Boulogne-sur-Gesse, Trie-sur-Baïse, Marciac, Beaumarchès...). Ces fondations, qui rassurent les vivants, permettent également de réinvestir localement les donations pieuses, par la location des terres données et par le placement en prébende de cadets des familles nobles et bourgeoises locales. On suppose que le futur cardinal d'Ossat, qui vécut un temps à Sariac-Magnoac, fréquenta les chanoines de Castelnau-Magnoac, qui lui apportèrent un premier bagage intellectuel et religieux<sup>25</sup>.

L'étude des consoles et clefs de voûte de l'édifice permet d'apporter des informations complémentaires. Jean-Michel Lassure, dans son ouvrage publié en 1982<sup>26</sup>, a démontré que les auteurs de la seconde chapelle sud sont les mêmes qui ont travaillé aux voûtes des églises de Seissan, Chélan, Mont-d'Astarac, Sariac-Magnoac et Monléon-Magnoac. La présence de diverses armoiries (en particulier celles de l'archevêque François-Philibert de Savoie à Chélan) autorise cet auteur à proposer une réalisation de toutes ces églises vers 1480-1510, dans le cadre d'un même atelier. À Castelnau-Magnoac, la chapelle de référence est celle du Sacré-Cœur (chapelle sud-est) : on y trouve une roue solaire, des personnages grossièrement dégagés et présentant de fortes déformations plastiques, une armoirie communale présentant de même des déformations et un dessin sommaire.

Ce seul atelier a-t-il travaillé à Castelnau-Magnoac ? L'étude de toutes les sculptures indique clairement que non. La première chapelle nord et les deux chapelles sud pourraient avoir été réalisées au moins en partie par un même atelier, celui que Jean-Michel Lassure a étudié : on y retrouve les mêmes profils d'ogives et les mêmes types de sculptures. Par exemple la clef de voûte de la première chapelle nord présente une roue solaire comme dans la seconde chapelle sud. Les portants de l'armoire sur une console de cette même chapelle nord ressemblent beaucoup à ceux d'un écu de l'archevêque d'Auch dans l'église de Chélan, etc.

Par contre, la console appuyée, dans la première chapelle sud, sur la tourelle d'escalier du clocher semble d'une autre main : si le motif se réduit à une tête et une main portant un phylactère, les traits du personnage sont plus réguliers, la chevelure est traitée avec finesse, avec des mèches séparées et des retours de boucles bien dessinés, et les yeux en amande, même s'ils sont traités seulement en méplat, différent des yeux globuleux

<sup>25</sup> Hypothèse soutenue par Alphonse Degert dans sa thèse de 1894.

<sup>26</sup> Jean-Michel Lassure, *Églises du Magnoac et de l'Astarac*, SAHP, 1982, 104 p.





## Le Magnoac

des autres personnages de la seconde chapelle sud. Même les ongles de la main ont été incisés : on est, de toute évidence, devant un sculpteur plus aguerri que celui des autres consoles.

La même remarque vaut pour la seconde chapelle nord, dotée d'une belle voûte à liernes et tiercerons, avec un profil d'ogives complexes à cavets : les consoles portent des motifs végétaux soigneusement traités, et si l'on retrouve une « roue de char » et une « roue solaire » parmi les clefs secondaires, en revanche les saints personnages des autres clefs sont traités en méplat avec un dessin ne manquant pas de finesse, autant que l'on puisse en juger (un recueil de motifs a sans doute été utilisé). La différence est également significative pour le seul écu armorié, portant un lion : celui-ci est traité en léger relief, alors que les deux portants sont devenus deux têtes énormes dont les corps sont à peine lisibles derrière l'écu. Par contre, ici aussi, la chevelure des personnages est dessinée avec soin. Ce relatif « mélange » dans les sculptures des consoles et des clefs semble impliquer la présence simultanée ou rapprochée d'au moins deux ateliers : un atelier ayant travaillé sur trois chapelles et peut-être au voûtement du chœur, réalisant des voûtes au profil simple et employant un sculpteur de consoles peu expérimenté, simple maçon réalisant une sculpture maladroite mais originale et savoureuse ; un second atelier ayant installé les voûtes complexes de la seconde chapelle nord, avec un sculpteur plus habile et mieux formé, travaillant encore dans l'esprit du gothique tardif, avec des personnages traités en méplat et des motifs végétaux d'esprit gothique, comme la feuille de chou aux fines nervures ou l'acanthé très découpée. Cet homme était peut-être un membre de l'atelier qui a travaillé sur la réalisation du cloître du monastère des Carmes de Trie-sur-Baïse dans les années 1480-1490, sur lequel on retrouve ce type de motifs et ces personnages stéréotypés. Sa présence à Castelnaud-Magnoac pendant quelques semaines ou mois pourrait s'expliquer par le don d'un généreux mécène (un Mauléon, comme l'attesterait l'écu au lion ?) soucieux d'assurer son salut et/ou de voûter une chapelle familiale.

Il faut en effet s'interroger sur la présence systématique d'écus armoriés en consoles des voûtes : s'agit-il simplement du rappel de généreux donateurs, ou était-on avec ces chapelles en présence de véritables chapelles funéraires familiales, dans lesquelles les fondateurs et leurs familles étaient inhumés avec des services spéciaux (messes d'obit...) ? La documentation, indigente, ne permet pas de répondre à cette question, mais la fréquence, dans la région, de ce type de fondations dotées d'armoiries commémoratives (aux Carmes de Trie, à Chélan...) laisse entrevoir une réponse positive.



## S. Abadie et F. Marcos-Rigaldiès



L'identification des armoiries pose par ailleurs un redoutable problème : elles sont à la fois déformées par le sculpteur du « premier atelier » et largement repeintes à l'époque moderne. L'écu au château pourrait représenter, dans la seconde chapelle nord, la plus ancienne représentation connue des armes de la ville de Castelnau-Magnoac : on en retrouve un autre exemple, un peu plus tardif, sur les stalles en bois du chœur. On sait par Daignan du Sendat que les consuls, au nom de la communauté, nommaient à huit canonicats, ce qui prouve l'importance de l'investissement de la communauté paroissiale dans cette collégiale. L'écu au lion de la seconde travée nord pourrait appartenir à un sire de Mauléon qui reste à identifier (on trouve plusieurs de ces armoiries parlantes attribuées à des Mauléon dans l'*Armorial de la Gascogne gersoise*). Quant aux deux autres armoiries, elles sont repeintes et n'ont pas été identifiées : serait-ce la représentation des armes des familles de Bresquian et de Haulon, signalées par Daignan du Sendat comme fondatrices ? Cela est possible. On pourrait ainsi avoir, comme dans l'église des Carmes de Trie-sur-Baïse, un petit armorial rappelant les généreux fondateurs dans les années 1490-1500 : les bourgeois de la ville et quelques familles nobles locales.

Il faut signaler sur ce sujet, pour terminer, la seule armoirie qui n'est pas visible actuellement, cachée derrière les fonts baptismaux : elle présente un personnage tenant à bout de bras un écu portant des instruments de maçons, comme l'équerre. Ou le marteau Est-ce la représentation du maître-d'oeuvre ayant construit cette voûte ? Ce n'est pas improbable, ce type de représentation est bien connu dans la région, à commencer par un chapiteau roman de l'église de Saint-Sernin de Toulouse (avant 1100) . C'est là, à l'automne du Moyen Âge, un bel exemple de fidélité à l'esprit des constructeurs médiévaux...

La collégiale est faiblement touchée par les guerres de Religion : l'édifice n'est pas incendié, contrairement aux églises de la vallée de l'Adour voisine. Par contre, avec la Contre-Réforme protestante, un important mobilier de style baroque est mis en place, qui transforme entièrement l'intérieur de l'édifice, à l'exception des stalles (voir *infra*).

Le fonctionnement du collège de prêtres est assez bien connu par les visites régulières effectuées par l'archidiacre Daignan du Sendat, dans le second quart du XVIII<sup>e</sup> siècle, et par l'étude du chanoine Espenan publiée en 1930, qui couvre les dernières années précédant la Révolution de 1789 et la dissolution du chapitre.<sup>27</sup>

---

<sup>27</sup> Chanoine Espenan, « La collégiale de Castelnau-Magnoac à la veille de la Révolution », *Revue de Gascogne*, 1930, p. 123-138, en particulier p. 130 *sq.*, pour sa dissolution. 12 chanoines à l'origine, mais seulement 9 en 1778, 6 en 1786, avec doyen, archiprêtre et syndic.







## *Le Magnoac*

Après cette crise, la collégiale garde ce titre mais n'est plus, de fait, qu'église paroissiale, l'église Saint-Pierre ayant disparu depuis longtemps. À l'époque contemporaine, seules des modifications mineures sont apportées à cet ensemble architectural, comme nous l'avons vu plus haut. La principale est la disparition du cimetière, au nord de l'église, et la démolition des bâtiments qui s'appuyaient sur les autres flancs de l'église, au XIX<sup>e</sup> siècle, permettant de dégager la petite place actuelle.

### *Le mobilier*

Cette vaste église collégiale conserve un mobilier très important, et par sa quantité et par sa qualité. Pour en donner une description exhaustive et précise, il serait nécessaire de mener une longue étude avant de rédiger une volumineuse monographie. Plus modestement, l'objectif ici proposé est de « faire un premier tour de la question », en désignant et localisant le plus justement possible chacun des meubles et objets d'art, en essayant de ne pas en laisser de côté, et enfin en les analysant de manière pertinente et pour certains d'entre eux – paraissant d'intérêt majeur – de façon plus approfondie.

Devant l'abondance et la diversité de ces éléments mobiliers, nous avons choisi de les examiner selon leurs « catégories » afin d'éviter les redondances ou développements inutiles. C'est ainsi que nous considérerons, tour à tour, les ensembles autels-retables-tabernacles, les meubles de bois ciré, les objets de bois sculpté, peint et doré, les toiles peintes, les meubles de pierre, les vitraux et les objets d'orfèvrerie.

### **Autels-retables-tabernacles**

Parmi ces ensembles de bois sculpté, peint et doré, l'imposant **retable du maître-autel** impressionne : non seulement il occupe la totalité du mur de l'abside, mais encore il offre au sommet de ses trois grands volets un remarquable contre-jour de *Christ ressuscité* en gloire.

Les procès-verbaux de visite de l'archidiacre du Magnoac nous apprennent qu'en 1735 « on fait un beau retable » au maître-autel, qu'en 1739 « ce nouveau retable, de la voûte jusqu'en bas » qui a reçu « de grandes décorations » est en cours de dorure et qu'en 1742 « il y a un tabernacle et un retable neufs ». Pour sa plus grande partie, il s'agit bien du retable



## S. Abadie et F. Marcos-Rigaldiès



aujourd'hui en place, avec ses six colonnes torsées<sup>28</sup> monumentales et généreusement décorées, ses deux grandes statues du niveau principal, *saint Pierre* à gauche, *saint Paul* à droite, ses quatre statues de l'étage supérieur, au-dessus des colonnes, (*Marie-Madeleine* ?)<sup>29</sup>, une *sainte martyre* avec sa palme, *sainte Catherine*, un *saint* (qui fait penser au saint Jean d'une Crucifixion ?). Et surtout avec ces extraordinaires nuées blanches et quatre anges – deux volant, deux adoreurs – au centre desquels rayonne la statue du *Ressuscité* illuminée par l'arrière : cette lumière semble surnaturelle, l'effet baroque est complet.

Malheureusement, l'auteur de ce retable demeure à ce jour inconnu<sup>30</sup>. À notre connaissance, les archives restent muettes et l'analyse du monument ne permettrait probablement pas d'identifier un artiste. D'une part, il est vraisemblable que des statues, plus anciennes, aient appartenu à un « retable doré à trois niches avec leurs figures » signalé en 1703 dans le procès-verbal de visite de l'archidiacre<sup>31</sup>. D'autre part, ce retable de 1735-1739 a été fortement remanié au XIX<sup>e</sup> siècle. Nous en donnons la preuve l'inscription « autel privilégié à perpétuité » qui court sans discrétion sous la corniche, la polychromie tristement brune et noire des soubassements et des fonds ; et surtout, le grand tableau central de la *Vierge en Assomption*, dans lequel apparaît bien la marque stylistique du néo-classicisme. La partie inférieure de cette toile peinte, particulièrement charmante avec sa profusion de fleurs et de fruits et ses trois anges « *fides, spes et caritas* », nous livre en outre l'inscription de l'auteur et de la date, « G. Lettu à Auch mars 1830 ». Gabriel Lettu, peintre de genre, portraitiste et aquarelliste, a été actif à Auch à cette époque.

Le **maître-autel**, tombeau élégamment galbé et joliment décoré de têtes d'angelots, exprime sa consécration à la Vierge par la belle guirlande de fleurs dorées qui court de part et d'autre du cartouche central. La peinture blanche visible aujourd'hui cache probablement des faux marbres du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Le grand **tabernacle** entièrement doré présent aujourd'hui sur le maître-autel est-il le « tabernacle neuf » signalé en 1749 ? Rien ne l'assure. Avec ses deux larges ailes à panneaux en bas-relief, de la *Nativité* à gauche,

<sup>28</sup> Dont quatre encadrent deux par deux le tableau central.

<sup>29</sup> En 1742, « il y a une confrérie de la Magdeleine à la grande église, qui autrefois était à l'église de St-Pierre ».

<sup>30</sup> Il faut noter cependant que, dans la notice de la base Palissy du ministère de la Culture, cet ensemble est attribué au retablier Jean Brunelo, sans donner de référence...

<sup>31</sup> Voir « Visitons l'église de Castelnau-Magnoac » par X. Recroix, dans *Revue de Comminges*, 1980, p. 459-461.





## Le Magnoac

de l'*Annonciation* à droite, avec ses quatorze colonnettes torsées et avec sa niche d'exposition à l'étage, il pourrait avoir été réalisé au XVII<sup>e</sup> siècle comme dans la première moitié du XVIII<sup>e</sup>. Les six statuette qui devaient occuper les niches – quatre en bas, deux en haut – ont-elles été toutes conservées et déposées en lieu sûr ? Seules, sont présentes les statuette de deux *anges adorateurs* au sommet des extrémités. Comme sur l'autel, les décors sont constitués de chutes de fleurs, en l'honneur de la sainte patronne du lieu, la Vierge. La principale originalité de ce tabernacle réside dans le bas-relief du coffre central, la nourriture miraculeuse tombée du ciel pour nourrir les Hébreux dans le désert, *La Manne*, thème peu fréquent. L'ensemble formant pyramide est souligné par deux *anges adorateurs* de part et d'autre de la base et couronné par une belle statue de *Vierge en Assomption* dont l'ample geste des bras est accompagné par celui de l'*Assomption* peinte à l'arrière, augmentant ainsi l'illusion du mouvement ascensionnel, au centre de la composition.

Les autels des quatre chapelles, tels qu'ils se présentent aujourd'hui, sont le résultat de nombreux remaniements et déménagements. **L'ensemble de la chapelle nord-est**, aujourd'hui consacrée à Notre-Dame de Lourdes, était anciennement dédiée à **Saint Nicolas**<sup>32</sup>. Du « retable doré » présent en 1742, subsistent probablement les colonnes torsées, cadre et volutes en amortissement. Mais l'autel<sup>33</sup> ne semble pas correspondre au « devant d'autel de bois peint », sans doute d'un autel à cadre. Et le centre du retable est vide : par chance, le grand panneau en bas-relief qui l'occupait certainement depuis le XVII<sup>e</sup> siècle, est aujourd'hui conservé, placé dans la chapelle sud-ouest. Fort intéressant et pittoresque, ce grand panneau de bois représente à gauche, *saint Nicolas* de Myre, debout, en tenue d'évêque, au visage bienveillant, et à droite, *les trois enfants dans le saloir*, émouvants et naïfs, en évocation du fameux miracle<sup>34</sup>. On ne peut que souhaiter le retour de ce délicieux panneau dans son retable d'origine. Et sans doute aussi des deux grandes statues dorées qui le flanquent, représentant des personnages féminins, couronnées telles de jeunes princesses, difficilement identifiables comme des saintes mais bien plutôt comme ces jeunes filles que saint Nicolas sauva de la prostitution en les dotant miraculeusement.

Ci-contre : vue du maître-autel de la collégiale. Photo S.A.

<sup>32</sup> Une confrérie de saint Nicolas existait en 1475.

<sup>33</sup> Exécuté sans doute fin XVIII<sup>e</sup> - début XIX<sup>e</sup> siècles ; noter les beaux motifs de fleurs du cartouche central.

<sup>34</sup> Ce même thème est présent sur une toile peinte à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, conservée dans l'église paroissiale N.-D. d'Anéran, commune de Cazaux-Fréchet-Anéran-Camours, en Louron.











Panneaux du XVII<sup>e</sup> siècle : les âmes sauvées du Purgatoire et saint Nicolas et les trois enfants dans le saloir.



## S. Abadie et F. Marcos-Rigaldiès



Le tabernacle à ailes, peint et doré, avec ses six colonnettes torsées ornées et ses remarquables amortissements latéraux, est sans conteste le plus intéressant des tabernacles secondaires. A l'examen de ses quatre panneaux en bas-relief – *l'Agonie du Christ*, *la Flagellation*, *le Christ à la colonne*, *le Portement de croix* aux nombreux personnages – et du *Christ en croix* de la porte centrale, on peut émettre l'hypothèse qu'il appartenait à la chapelle des Cinq plaies de Notre Seigneur, au sud-ouest.

Dans la **chapelle nord-ouest** récemment encore celle de saint Joseph, des éléments importants de l'ancien décor de la chapelle dédiée aux **Âmes du Purgatoire** sont demeurés à leur place. L'autel avec son « devant d'autel en broderie d'or », son tabernacle et la structure du « retable doré » du XVII<sup>e</sup> siècle, sans doute détériorés, ont été remplacés aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. Mais les pièces essentielles sont toujours là : le très curieux panneau central de bois polychrome sculpté en bas-relief représentant *le Purgatoire* et le fronton rectangulaire du *Dieu le Père* aux bras largement écartés, en un signe d'accueil des âmes qui ont fini leur temps d'expiation au Purgatoire.

Cet étonnant panneau central représente à sa base les flammes rouges et ardentes du *Purgatoire* d'où émerge, sur la gauche une *âme* sous la forme d'une tête implorant la *Vierge*, debout sur un nuage, qui lui tend une main secourable. A droite, sort du feu une *autre âme* représentée par un buste dont le bras gauche est saisi par une main de *l'archange saint Michel* qui tient dans l'autre main la balance pour la pesée des âmes, tandis qu'au-dessus, le *Christ* tient d'une main sa croix et de l'autre, attend ce nouvel élu pour l'accueillir au Paradis, symbolisé encore par des nuées<sup>35</sup>.

La **chapelle sud-est**, aujourd'hui dédiée au Sacré-Cœur, était aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles consacrée à **Notre-Dame du Rosaire**<sup>36</sup>. De cette époque, est probablement conservé l'essentiel du « retable doré », en particulier ses deux colonnes torsées décorées, ses grands enroulements latéraux à grosses fleurs (en référence à la Vierge) et surtout le beau fronton semi-circulaire dans lequel semble voler, entre nuées et têtes d'angelots un *Dieu le Père* aimant. Mais le centre du retable – peut-être une toile peinte de la Vierge du Rosaire – est vacant. L'autel tombeau galbé à beau décor doré<sup>37</sup> a été installé là après 1742 alors qu'il y avait « un devant

<sup>35</sup> Un panneau de bois, du XVII<sup>e</sup> siècle, sculpté en bas-relief sur ce même thème des âmes du Purgatoire, est conservé dans l'église paroissiale d'Esquièze, commune d'Esquièze-Sère, en Lavedan. Dans l'église paroissiale de Trie-sur-Baïse, une chapelle méridionale, du dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle, consacrée aux âmes du Purgatoire présente statue et décor très intéressants.

<sup>36</sup> Le procès-verbal de visite de 1703 signale « outre la confrérie du rosaire, il y a dans cette même chapelle une autre confrérie des agonisants ».



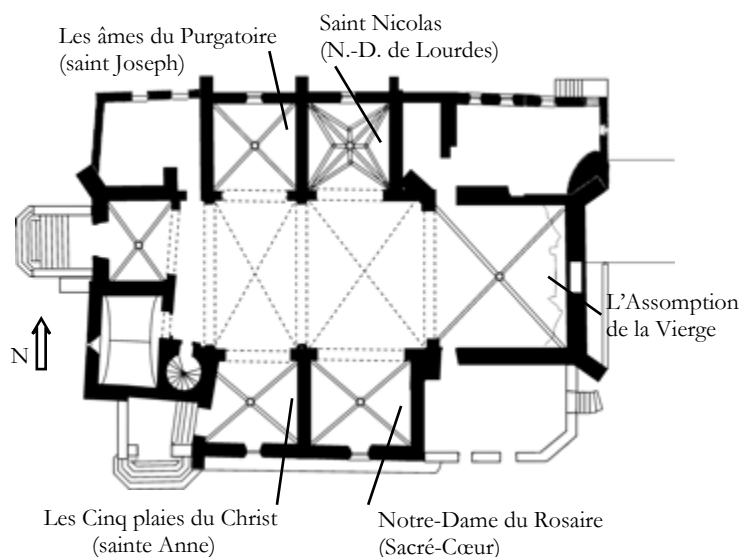


## Le Magnoac

d'autel en cuir doré ». Et le tabernacle, simple petite armoire soulignée de quelques dorures<sup>38</sup>, semble bien être une œuvre du XIX<sup>e</sup> siècle.

La **chapelle sud-ouest**, dédiée à sainte Anne en 1876<sup>39</sup> et qui semble aujourd'hui sans dédicace particulière, était au XVIII<sup>e</sup> siècle consacrée aux **Cinq plaies du Christ**. Pratiquement rien ne subsiste du « retable doré » et du « devant d'autel de bois peint » mentionnés en 1742 ; l'autel et le retable présents aujourd'hui sont des remplois et des réaménagements bien maladroits des XIX<sup>e</sup> -XX<sup>e</sup> siècles. Et le pseudo tabernacle est un assemblage incohérent de quelques vestiges de tabernacle ancien... Finalement, cette chapelle, qui tient lieu d'entrée, ne conserve d'intéressants que les éléments, décrits plus haut, qui appartenaient à la chapelle Saint-Nicolas. Et des Cinq plaies du Christ, ne semble avoir perdu que le tabernacle situé, de manière contradictoire, dans l'ancienne chapelle Saint-Nicolas...

Localisation des chapelles de la collégiale, avec leurs dédicaces anciennes et actuelles.



Pages suivantes : différentes vues des stalles Renaissance, et vues de détail des miséricordes. Photos S.A.

<sup>37</sup> Dans le cartouche central, un cœur enflammé transpercé

<sup>38</sup> Cependant, deux petites niches latérales sont vides de leurs statuettes.

<sup>39</sup> ADHP 2 O 739.















## Le Magnoac

### Meubles de bois ciré

Les « deux **confessionnaux** en bon état » mentionnés en 1742, « l'un est situé à la chapelle du Rosaire, et l'autre à celle de St Nicolas » n'ont pas été conservés. Trois se trouvent actuellement, l'un dans l'ancienne chapelle du Rosaire, les deux autres « stockés » sous la tribune. Ce sont d'intéressants confessionnaux à trois loges du XIX<sup>e</sup> siècle, présentant aux frontons et aux portes centrales un beau travail de bois découpé autour du motif de la couronne d'épines.

La cuve baptismale est, comme au début du XVIII<sup>e</sup> siècle « **couverte de bois** » mais cette « couverture » a été refaite au XIX<sup>e</sup> siècle : épousant la forme de la pierre, elle est octogonale et coiffée en pointe ; ses panneaux sont joliment découpés, au centre d'une croix tréflée, aux angles de petits motifs trilobés.

Du XIX<sup>e</sup> siècle aussi est la **chaire à prêcher**, à la liaison chœur-nef, côté Evangile. Elle est remarquable par *les Quatre Évangélistes* sculptés en haut-relief sur les pans de la cuve, et son abat-voix de style néo-gothique. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, la chaire à prêcher était « de pierre »...

La belle **armoire** de noyer utilisée pour la présentation de petits éléments du Trésor (dans la salle située au rez-de-chaussée de la tour-clocher) date au moins du XVIII<sup>e</sup> siècle. Mais ses portes ont été retirées (déposées en lieu sûr ?).

Parmi les meubles de bois ciré, le **buffet des orgues** situées dans la tribune au fond de l'église, constitue une pièce majeure, avec sa parfaite composition et ses belles pièces ajourées au sommet des tuyaux du centre. Provenant de l'ancienne abbaye bénédictine de Saint-Sever-de-Rustan, ces orgues ont été installées là en 1894, après avoir passé quatre-vingts années à l'église Saint-Jean de Tarbes. La partie instrumentale a été construite par le fameux facteur d'orgues François Dom Bedos de Celles en 1760 et le buffet aux beaux éléments de bois sculpté date probablement de ce deuxième tiers du XVIII<sup>e</sup> siècle. Instrument et buffet ont été classés parmi les monuments historiques, respectivement le 31 juillet 1973 et le 21 janvier 1974. Dans un tel domaine où art et technique sont tellement imbriqués, une étude particulière serait souhaitable, menée par un spécialiste qui pourrait mettre ces orgues de Castelnau-Magnoac en relations intéressantes avec d'autres orgues du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>40</sup>.

<sup>40</sup> Voir *Les Hautes-Pyrénées* édité par J. Delmas et Cie, 1981, p.147.



## *S. Abadie et F. Marcos-Rigaldiès*



De même classé parmi les monuments historiques, le 30 novembre 1908, l'**appui de communion** qui « clôture » le chœur compose une œuvre fort originale dont les larges barreaux tournés entiers alternent avec des barreaux interrompus évoquant toupies et clés pendantes. Correspondant sans doute à la « balustre de bois de hauteur d'appuy » qui séparait le chœur de la nef, selon le compte rendu de visite de l'archidiacre en 1742, cette rare « table de communion » ou « clôture liturgique » a été repérée dès 1908 et datée du 4<sup>e</sup> quart du XVI<sup>e</sup> siècle par les spécialistes d'alors.

Enfin, les **stalles** qui occupent les deux côtés du sanctuaire correspondent certainement au « boisage » du chœur dont parle l'archidiacre... « le boisage forme à droite et à gauche deux rangées de formes pour les chanoines, douze de chaque côté »... En réalité, il y a huit sièges de part et d'autre, rythmés par neuf beaux pilastres. Ces magnifiques stalles du XVI<sup>e</sup> siècle, avec leurs riches sculptures des miséricordes, parclozes, dorsaux et jouées, requièrent une étude approfondie qui les mettrait en comparaison et en relation avec les stalles des cathédrales d'Auch et de Saint-Bertrand-de-Comminges, comme avec celles de Sarrancolin et d'ailleurs...



Miséricorde de stalle conservée dans la sacristie. Photo S.A.





### Objets de bois sculpté, peint et doré

Un magnifique Trésor avait été aménagé en 1973-1974 par l'Inspecteur des monuments historiques Georges Costa, dans la salle située au fond de l'église, au sud-ouest. Vers 2000, la plus grande partie des objets qui y étaient présentés ont été déplacés afin d'être exposés dans les salles restaurées de la tour-clocher. Plusieurs objets qui vont être évoqués ci-dessous prenaient place dans la salle du Trésor. Afin de faire connaître leur localisation actuelle, une lettre (a, b, c...) est attribuée à chacun et reportée sur les plans des trois étages de la tour.

Quatre groupes sculptés ont retenu l'attention des spécialistes depuis longtemps déjà. Un **Calvaire** (a), comprenant un *Christ en croix*, classé parmi les monuments historiques le 23 mai 1975, daté du XV<sup>e</sup> siècle, et les statues, classées le 24 mai 1948, datées du XVI<sup>e</sup> siècle, de *saint Jean* et de *la Vierge*, debout au pied de la Croix<sup>41</sup>. L'attitude du *saint Jean*, la tête aux longs cheveux bouclés fortement penchée sur l'épaule est particulièrement émouvante. Dommage que ce Calvaire ne soit pas dans sa meilleure présentation, *saint Jean* et *la Vierge* semblent inversés...

Le groupe de **La Fuite en Egypte** (b) constitue une sculpture exceptionnelle de très grande qualité. Les deux statues, *saint Joseph* portant sur l'épaule droite un baluchon suspendu à un bâton d'une part, *la Vierge* au visage fatigué et inquiet et *l'Enfant* emmaillotté sur l'âne qui avance tête baissée d'autre part, composent une scène rarement représentée en ronde-bosse, toute aussi touchante que singulière. On ne peut que regretter vivement que ces deux statues soient aujourd'hui présentées à la verticale, sur deux niveaux : en effet, elles ne peuvent exprimer, tant leur signification que leur exceptionnelle beauté, qu'en étant disposées l'une à la suite de l'autre, *Joseph* précédant *la Mère et son Fils*, telles qu'on pouvait les admirer dans l'ancien Trésor... Classé le 23 mai 1975, ce groupe daté du XVI<sup>e</sup> siècle, a été exposé à Flaran en 1983<sup>42</sup>. Malheureusement, la localisation et donc la provenance de cet objet d'art nous sont inconnues. Il serait nécessaire d'approfondir la recherche et de pouvoir consulter éventuellement les dossiers de l'Inspecteur des monuments historiques Georges Costa qui fut le maître d'œuvre du Trésor en 1974.

---

<sup>41</sup> Ces deux statues, rapportent certains, étaient présentées sur le maître-autel avant 1974... Rien n'est dit sur la localisation du *Christ en croix* avant cette date... Proviendrait-il d'une autre église ?

<sup>42</sup> Voir le catalogue de cette exposition *La sculpture sur bois en Gascogne à la fin du Moyen-Âge*, p. 33, 58, 62, 97, 107 et 141. Les statues du *Christ aux liens* et de *saint Sébastien*, également exposées à Flaran en 1983, sont de même documentées dans ces pages.



## S. Abadie et F. Marcos-Rigaldiès



**Saint Roch et son chien** (c), groupe de même classé parmi les monuments historiques en 1975, daté du XVI<sup>e</sup> siècle, est lui aussi particulièrement intéressant. Son origine ne nous est pas connue, mais le traitement de la chevelure tout comme le modelé des genoux permet de rapprocher cette sculpture de celle des statues du *Christ aux liens* et de *saint Sébastien* (ci-dessous)<sup>43</sup>. La polychromie de ce groupe retient fortement l'attention.

La **Vierge de Pitié** présentée dans l'ancien Trésor constitue le quatrième groupe sculpté. On sait que cette Piété du XVII<sup>e</sup> siècle, classée dès le 24 mai 1948, se trouvait sur le maître-autel de la collégiale<sup>44</sup>. Elle complétait la célébration de la Vierge dont l'Assomption était déjà représentée au retable existant avant celui de 1735-1739<sup>45</sup>. Provenait-elle d'une des chapelles rurales voisines, « l'une desdites chapelles est dédiée à Notre Dame de Pitié de la rivière, dite de Sougès... il y a à l'autel une figure de Notre Dame de Pitié, dorée et placée dans un carré de bois... L'autre chapelle rurale est celle de Notre Dame de Pitié... à une portée de mousquet de la ville... un autel sur lequel... une figure de Notre Dame de Pitié dans une niche... » ?

La statue de **Vierge allaitant l'Enfant Jésus** (d) est sans doute l'œuvre la plus connue du patrimoine de Castelnau-Magnoac. Elle a été exposée à plusieurs reprises, en 1958 à Lourdes<sup>46</sup>, à Flaran en 1983 et à Tarbes vers 2003 (? , sans catalogue). Avant 1974, elle figurait sur le côté gauche du maître-autel et elle avait été classée dès 1948, datée alors du XV<sup>e</sup> siècle. L'Enfant emmailloté, ainsi que l'attitude de la Mère, permettent de la rapprocher de la Madone d'Autun<sup>47</sup>. Cette statue exceptionnelle est la seule connue en Hautes-Pyrénées : cependant, on peut signaler la représentation d'une *Vierge allaitant* dans les peintures du XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles découvertes à la fin des années 1990 sur le mur de l'abside de l'église paroissiale de Samuran, en Barousse<sup>48</sup>.

<sup>43</sup> A ce sujet, voir aussi les articles de J.-M. Lassure, « A propos de trois sculptures de la collégiale de Castelnau-Magnoac », dans la *Revue de Comminges*, 1984, p. 375-390, et « Un atelier de sculpteurs dans la haute vallée du Gers », dans le *Bulletin de la Société archéologique du Gers*, 1990, 1<sup>e</sup> trimestre, p. 13-28, notamment la note 168.

<sup>44</sup> Pour cette Piété, comme pour les autres Vierges de bois sculpté, on peut consulter aux Archives départementales des Hautes-Pyrénées les travaux universitaires de Patricia Aiello et de Joanne Adisson, ADHP F 402 et F 746.

<sup>45</sup> Voir note 31.

<sup>46</sup> Voir *La Vierge dans l'art et la tradition populaire des Pyrénées*, catalogue de l'exposition, Lourdes, 1958

<sup>47</sup> Voir *Les Hautes-Pyrénées*, édité par J. Delmas et Cie, 1981, p. 116.

<sup>48</sup> Voir note 42. Voir aussi ADHP F 505, dossier de restauration des peintures murales de Samuran.







## Le Magnoac

La statue du **Christ aux liens** (e), datée du XVI<sup>e</sup> siècle, semble ne pas avoir fait partie des objets initialement placés dans le Trésor. Il n'a d'ailleurs pas été classé parmi les monuments historiques, serait-ce un oubli ? Dans ces conditions, sa localisation avant 1974 ainsi que sa provenance restent inconnues... Sa qualité de sculpture, notamment le modelé du corps puissamment musclé, est cependant remarquable, très proche de celle du *Saint Sébastien* ci-dessous. Dommage qu'il soit présenté à une trop grande hauteur...

La statue de **Saint Sébastien** (f), datée du XVI<sup>e</sup> siècle et classée parmi les monuments historiques le 23 mai 1975, fait bien partie de ces belles sculptures étudiées par J.-M. Lassure. On ne sait d'où elle provient... Comme le *Saint Sébastien* que l'on peut voir à Saint-Bertrand-de-Comminges, au jubé, à la droite de *Saint Bertrand*, il possède les traits d'un beau jeune homme à la chevelure bouclée et à la musculature particulièrement détaillée. Il présente bien l'iconographie que l'on retrouve dans les statues de dévotion relativement fréquentes depuis le XV<sup>e</sup> siècle. Dévotion particulièrement présente dans notre région où la peste demeura longtemps de manière endémique... Et l'on sait qu'en cas d'épidémies, c'est à saint Sébastien qu'on s'adressait d'abord.

La statuette de **Vierge à l'Enfant debout**, est toujours présentée dans l'armoire de l'ancien Trésor. Classée de même en 1975, cette charmante petite statue s'apparente aux fréquentes Vierges qui figuraient, hors des temps d'exposition du Saint-Sacrement, dans la niche supérieure des tabernacles au XVIII<sup>e</sup> siècle.

Un panneau en bas-relief de **La Résurrection** (g), objet original classé en 1975, daté du XVIII<sup>e</sup> siècle, appartient à cet ensemble d'objets de bois sculpté peint et doré de Castelnaud. Mais avant d'avoir été rassemblé avec les œuvres destinées à former le Trésor en 1974, sa localisation demeure inconnue. La scène, assez peu fréquente, est ici quelque peu pittoresque : de part et d'autre du *Ressuscité* qui monte au-dessus du tombeau ouvert, *deux soldats* expriment peur, émerveillement et stupéfaction. On peut émettre l'hypothèse qu'il s'agirait là d'un élément latéral de grand tabernacle ou bien d'un panneau inférieur d'un retable de la fin du XVII<sup>e</sup> ou du début du XVIII<sup>e</sup> siècle...

Deux **reliquaires** de bois sculpté et doré sont présentés dans l'armoire du Trésor. Composés, sur un pied, d'un médaillon central (où sont conservées les reliques) entouré de motifs assez maladroitement sculptés de feuilles de vigne, de grappes de raisin et d'épis de blé, symboles de



Quelques exemples de statues et groupes statuaires conservés dans le clocher : *Vierge allaitant, saint Roch, saint Sébastien, Calvaire.*

Photos S.A. et F.M.R.







*Sainte Claire et L'éducation de la Vierge.* Clocher de la collégiale de Castelnau-Magnoac.  
Photos F.M.R.



## S. Abadie et F. Marcos-Rigaldiès

L'Eucharistie, ces reliquaires ont pu être réalisés au XVIII<sup>e</sup> ou au début du XIX<sup>e</sup> siècle.

Deux autres **reliquaires** de bois doré, de la même époque, sont (oubliés ?) derrière le tabernacle du maître-autel : l'un conserve des reliques de sainte Anne et de saint Dominique, l'autre des reliques de saint Basile...

### Toiles peintes et leurs cadres

**Les deux grands tableaux du chœur**, avec leurs cadres monumentaux de bois noir et doré :

D'abord *Le mariage mystique de sainte Catherine*<sup>49</sup>, « donné par l'Etat », sur le mur septentrional. Ni signée ni datée, on sait<sup>50</sup> que cette toile est l'œuvre du portraitiste français Louis-Eugène Laire, élève de Jacques-Louis David, qui l'a réalisée dans le 4<sup>e</sup> quart du XIX<sup>e</sup> siècle (en 1877 ?). C'est une belle copie grandeur nature d'un tableau exécuté en 1511-1512 par le peintre florentin Baccio della Porta, dit Fra Bartolomeo (lié à une époque avec Raphaël), dans laquelle on peut reconnaître les personnages des *saints Pierre, Vincent Ferrier, Etienne, Barthélémy, Dominique, François et deux autres saints*. L'œuvre originale, longtemps conservée au Palais Pitti à Florence est entrée au Louvre en 1800.

Au mur méridional, *La Sainte Famille dite la Vierge de Séville*, « Don de M. Anselme Dallas » est signée « Maxime Dastugue, d'après Murillo ». Maxime Dastugue, peintre de genre et portraitiste, élève de Gérôme, originaire de Castelnau-Magnoac, a réalisé, dans le 4<sup>e</sup> quart du XIX<sup>e</sup> siècle pour sa paroisse, une belle copie (grandeur nature semble-t-il) d'un tableau conservé au Louvre du célèbre peintre baroque espagnol Bartolomé Esteban Murillo en peignant de façon très sensible *Marie et l'Enfant Jésus auprès d'Elisabeth et Jean le Précurseur*. On remarque la représentation espagnole traditionnelle, particulièrement douce, de la Vierge en rose et bleu.

Les huit tableaux ci-après ont une histoire récente commune : en septembre 1995, l'attention du Conservateur des antiquités et objets d'art avait été attirée sur un ensemble de tableaux anciens en mauvais et très

<sup>49</sup> Que soit ici remerciée Isabelle Bernard, chargée de mission culturelle au musée Larrey de Beaudéan, qui a très rapidement identifié la scène représentée.

<sup>50</sup> Voir la notice sur le site [www.midipyrenees.fr](http://www.midipyrenees.fr), site que nous avons largement consulté pour nombre de ces objets. De même, nous avons utilisé la base Palissy du ministère de la Culture.





## Le Magnoac

mauvais état, déposés – et quelque peu oubliés – dans les combles du presbytère. Bien que de qualités diverses, les huit toiles peintes semblaient intéressantes. Un projet de restauration, nettoyage et remise en valeur fut élaboré, les huit tableaux furent inscrits sur l'inventaire supplémentaire le 3 septembre 1997, et finalement tous remis en bon état et retournés à leurs qualités initiales en 1999, venant ainsi enrichir encore l'abondant patrimoine mobilier de Castelnaud.

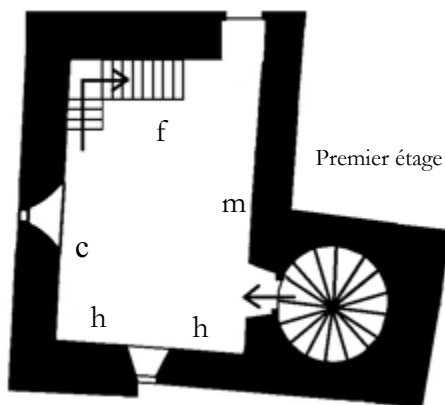
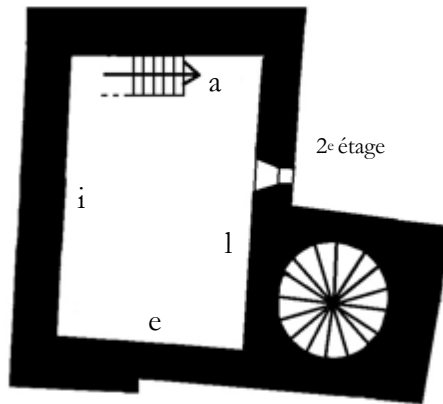
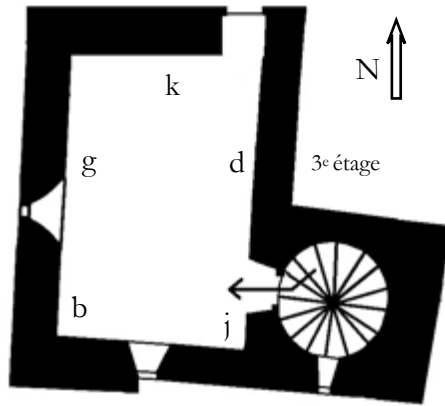
Les deux tableaux de **Saint Jean** et de **La Vierge** (h), aux simples cadres identiques de bois doré à l'or cuivré, ont été exécutés probablement au XIX<sup>e</sup> siècle pour flanquer un Christ en croix placé au-dessus d'eux. Le traitement romantique des visages ainsi que les vert et brun du saint Jean et les rouge, blanc et bleu de Marie ne manquent pas d'intérêt.

**L'Adoration du Sacré-Cœur**, tableau présenté au mur nord de la salle du Trésor, est une œuvre qui pourrait avoir été réalisée au XVIII<sup>e</sup> siècle. Dans un très beau cadre au ton clair avec de riches décorations dorées, la toile est relativement sombre et assez « vide » : en partie haute, seul le cœur enflammé rouge, au centre d'une couronne d'épines, entouré d'un grand halo lumineux et de quelques pauvres nuages ; sur le devant, deux pieux personnages agenouillés, une religieuse en adoration à gauche, un prêtre (?) à droite désignant le Sacré-Cœur. Une analyse plus poussée permettrait d'identifier sainte Marguerite-Marie (ou peut-être sainte Claire ?) et saint François de Sales (ou d'Assise ?). Ce tableau proviendrait-il de l'ancien couvent des Clarisses ?

**L'Assomption** (i), grand tableau avec son cadre de bois doré aux belles réparures, apparaît dans toute sa lumière. Reprenant les éléments du vocabulaire établi par de grands peintres comme Guido Reni ou Philippe de Champaigne, cette toile représente la Vierge, le regard tourné vers le ciel, les bras largement écartés, assise sur des nuages portés par trois anges, amorçant son ascension au-dessus du tombeau ouvert. A mi-chemin entre baroque et romantisme, ce tableau pourrait être daté de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. De dimensions très proches et de même cadre que *l'Adoration du Sacré-Cœur*, on peut penser que ces deux tableaux étaient anciennement aux murs du chœur d'une église... peut-être l'église Sainte-Anne ? Il aurait été intéressant de les présenter ensemble...

Le tableau de **La Flagellation du Christ** (j) nous laisse plutôt perplexes : en effet, cette scène de torture est représentée de façon très surprenante. Le Christ n'est pas attaché à la colonne habituellement présente ; ici, l'auteur a campé un décor simple et géométrique, quatre verticales pour évoquer des colonnes et un dallage incohérent très coloré.





SA 2014

Localisation des œuvres dans le clocher de la collégiale.





## Le Magnoac

Le Christ au milieu, dans la clarté, offrant un visage calme, presque souriant, et un corps couvert de traces des coups ; de chaque côté, deux bourreaux représentés en pleine action violente, rassemblant leurs forces pour mieux frapper avec leurs fouets. Leurs visages et leurs membres aux tracés complètement bizarres, quasi-monstrueux, expriment avec vigueur la cruauté excessive de la scène. Cette toile peinte est difficilement datable, peut-être fin XVII<sup>e</sup> siècle, peut-être XIX<sup>e</sup>... Elle demeure troublante, maladroite ou géniale ?

**L'Apparition du Christ à Marie-Madeleine** (k), retient aussi l'attention. L'auteur, qui nous reste inconnu, s'est probablement inspiré d'œuvres anciennes représentant cette scène du *Noli me tangere*. La position du Christ, à droite, debout et tenant une pèle dans sa main gauche, se retrouve dans le tableau du Corrège, où cependant Jésus lève le bras droit vers le ciel, prêt à y rejoindre son Père. Le peintre, ici, a plutôt puisé dans les tableaux de Fra Bartolomeo, ou de l'École de Rubens, ou encore d'Alonso Cano où Marie-Madeleine de même se tient à gauche, agenouillée dans une attitude de retenue et d'adoration, tandis que Jésus jardinier tend son bras droit vers le front de la jeune femme blonde, en un geste de réserve et de bénédiction. L'artiste a traduit ici, sans doute à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle toute la délicatesse de la scène, dans la composition comme dans la lumière.

**L'Éducation de la Vierge** (l) est ici peinte dans un format plus large que haut, dans un important cadre richement sculpté. Et, seconde particularité, *saint Joachim* est présent : or, on peut remarquer que sainte Anne, la Vierge enfant et saint Joachim sont rarement représentés ensemble... À gauche de la composition, *sainte Anne* assise, vêtue d'une tunique longue bleue et d'un manteau rouge, la tête voilée, le visage aux traits marqués par l'âge, tient de la main droite un livre ouvert que *Marie enfant* tient de même. Cette dernière, debout, en robe brune et manteau bleu, a le visage penché et concentré vers la lecture du livre, tandis qu'au-dessus, dans l'angle supérieur gauche, un angelot brandit des bouquets de fleurs vers la fillette et sa mère. À droite, Joachim, aux cheveux et barbe gris, s'incline attentivement vers la scène tandis que l'outil qu'il tient dans sa main droite et surtout le grand meuble sur lequel il travaille évoquant un sarcophage (à décors antiques) semblent nous indiquer son activité de tailleur de pierre (?). Sainte Anne au centre de la composition, la célébration de l'éducation des filles et aussi de la famille au labeur, tout semble indiquer que ce tableau exceptionnel proviendrait du « monastère des Religieuses de Ste Claire » dont l'église était dédiée à Sainte Anne et dont les Clarisses avaient pour mission d'élever des filles. En outre, la toile-support et la facture de la peinture paraissent appartenir au XVII<sup>e</sup> siècle.





## S. Abadie et F. Marcos-Rigaldiès



Enfin, le tableau de **Sainte Claire** (m) nous apparaît comme l'œuvre la plus intéressante, à plusieurs titres : la qualité de sa peinture qui, malgré ses tons dominants de gris et bruns, est d'une présence singulière ; le thème, peu fréquent en Hautes-Pyrénées, la représentation de la fondatrice de l'ordre des Clarisses, qui prend toute sa dimension dans cet ensemble patrimonial de Castelnau-Magnoac ; et surtout, la présence d'une signature, en bas à droite « J. Fournier *pinxit* » qui a pu être lue lors de la restauration. Sainte Claire est représentée en robe de bure franciscaine, avec la cordelière à trois nœuds, agenouillée, tenant la crosse abbatiale dans sa main gauche et brandissant de sa main droite une magnifique monstre à partir de laquelle rayonne une vive clarté et vers laquelle elle dirige un regard contemplatif. Cet ostensor rappela l'épisode relaté dans sa légende : alors que les armées sarrasines assiégeaient Assise en 1240, qu'elles étaient sur le point d'envahir le monastère San Damiano, la sainte se porta au-devant d'elles en présentant l'ostensor contenant le corps du Christ, ce qui les repoussa. Et ce sont bien cavaliers et soldats en déroute que le peintre a figurés au-dessous de l'ostensor. Au pied de sainte Claire, dans le coin inférieur droit, il a aussi placé deux autres de ses attributs, une croix et un crâne.

Nous n'avons pas pu, dans le cadre de cette publication, faire les recherches que mériterait ce tableau signé, probablement du XVII<sup>e</sup> siècle. Il ne fait pas de doute qu'il provient du couvent des Clarisses, fondé en 1639, fermé en 1793 puis démolie peu après son acquisition par la ville en 1830. Nous ne pouvons que souhaiter que des travaux de recherches plus approfondies, au moins sur ce tableau, sinon sur la totalité, puissent être menées dans un avenir proche.

### Meubles de pierre

**La borne milliaire**, présentée dans la salle du Trésor, est une colonne de haute époque en marbre blanc de Saint-Béat, réemployée au début du IV<sup>e</sup> siècle comme milliaire routier et à l'époque moderne comme bénitier d'église. Michel Labrousse en a réalisé l'étude en 1955, déchiffrant son inscription très effacée : *Domino Nostro/Imperatori Caesari/Flavio Vale/rio Constan/tino pio n/obilissimo Caesare/divi Const/antij pii augusti/[filio]* (à notre maître l'Imperator Cesar Flavius Valerius Constantinus, pieux, très noble César, fils du divin Constance, pieux auguste). Cette dédicace désigne l'empereur Constantin I<sup>er</sup> César (306-307), et M. Labrousse pense que ce milliaire était placé au bord de la route antique voisine menant d'Auch à Saint-Bertrand-de-Cominges<sup>51</sup>.

<sup>51</sup> Michel Labrousse, « Un milliaire inédit de Constantin à Castelnau-Magnoac (Hautes-







## Le Magnoac

**La cuve baptismale** ne nous semble pas être celle décrite en 1742 par Daignan du Sendat : « ... des fons baptismaux faits d'une grande et belle pierre sur un piédestal de même »... Elle constitue en effet avec son pied un important bloc monolithique, mais sa forme octogonale et le travail visible de la pierre marbrière grise bouchardée font penser à un travail du XIX<sup>e</sup> siècle. On ne peut totalement exclure, cependant, qu'il s'agisse d'une cuve plus ancienne qui a été remaniée.

**Le bénitier** de marbre gris sombre situé à l'ouest de la chapelle qui sert d'entrée, pourrait être le « bénitier à la porte de l'église » signalé au début du XVIII<sup>e</sup> siècle... Avec son bassin ovale et son pied en balustre, il pourrait plutôt avoir été installé à cet endroit lors de la réfection de l'entrée sud, vers 1818.

### Vitraux

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, les fenêtres étaient « vitrées et garnies de barreaux de fer, celles du sanctuaire garnies du fil d'archal<sup>52</sup>, mais non pas celles de la nef »... Aujourd'hui, les baies sont parées de verrières des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles.

**Les vitraux du chœur**, certainement réalisés au XIX<sup>e</sup> siècle, toujours en relation avec la Vierge titulaire de la collégiale, représentent l'*Annonciation* et le *Couronnement de la Vierge*, deux scènes qui encadrent très justement l'*Assomption* glorifiée par le retable majeur.

**Les vitraux de la nef**, très en hauteur, sont de même des œuvres du XIX<sup>e</sup> siècle : au nord, sont figurés *Moïse* d'une part, *Saint Michel* terrassant le dragon d'autre part. Au sud, sont représentés, sur le vitrail le plus proche du chœur *Saint Jean-Baptiste*, sur le suivant *Jésus-Christ* debout. Ces verrières à personnages, difficiles à examiner, sont probablement la réponse à un programme iconographique et symbolique qu'il serait intéressant de retrouver, suite, bien sûr, à une étude plus approfondie.

**Les vitraux des chapelles**, plus aisés à observer, sont des réalisations des maîtres verriers Mauméjean frères, de 1931 à 1934. Sur certains, sont mentionnés les donateurs. Dans la chapelle des âmes du Purgatoire devenue la chapelle Saint-Joseph, le vitrail représente *La mort de Joseph*. A

---

Pyrénées) », *Pallas*, 4, 1956, p. 67-86. Voir également la *Carte archéologique de la Gaule*, 65, art. Castelnau-Magnoac.

<sup>52</sup> Laiton, usité dans l'expression « fil s'archal ».



## S. Abadie et F. Marcos-Rigaldiès

la chapelle voisine, de Saint-Nicolas devenue de N.-D. de Lourdes, est figurée une *Apparition à Bernadette*.

En face, dans la chapelle sud, apparaît de nouveau ce thème d'une jeune bergère qui « rencontre » la Vierge, et là, c'est *Anglèze de Sagazan, de Garaison* à Mauléon-Magnoac. Cette verrière, la plus « proche », d'autant plus touchante, est sommée par la représentation en médaillon de la *Piété* de Garaison pour laquelle la dévotion est très fervente en Magnoac depuis le XVI<sup>e</sup> siècle. Sur le vitrail de la chapelle près de l'entrée, une scène plus rare est proposée, toujours en rapport avec la Vierge, *La présentation de Marie au temple*<sup>53</sup>.

### Objets d'orfèvrerie

Volontairement, nous nous en tenons ci-dessous aux seuls objets exposés dans l'ancien Trésor et nous n'évoquons donc aucun des objets (orfèvrerie, ornements...) déposés dans l'actuelle sacristie.

Malheureusement, rien n'a été conservé de l'« Argenterie » mentionnée par l'archidiacre en 1742, « un beau soleil tout d'argent, un ciboire de belle grandeur tout doré... quatre calices avec leurs patènes... une belle croix d'argent avec son manche de même... pour le maître autel une croix d'argent... un bel encensoir d'argent avec sa navette de façon antique... ». La plupart des objets présentés au Trésor ont été façonnés au XIX<sup>e</sup> siècle :

**Une croix de procession**, classée aussi en 1975, probablement en bronze argenté, avec un Christ et une belle ornementation aux extrémités à feuille et à fleurons, datée du 1<sup>er</sup> quart du XIX<sup>e</sup> siècle. Elle est exposée au centre de la vitrine, à l'intérieur de l'armoire.

**Un ostensor** au-dessous de la croix et **un ciboire**, à droite, deux beaux objets d'orfèvrerie en argent doré, du XIX<sup>e</sup> siècle, ont été classés de même le 23 mai 1975.

Tout comme **le calice et sa patène**, présentés à gauche de la croix de procession, qui forment un bel exemple de vase sacré du XIX<sup>e</sup> siècle.

**Deux plats de quête** sont aussi présentés dans cette même armoire : ce sont des objets de dinanderie des XVI-XVII<sup>e</sup> siècles, aux fonds repoussés, l'un représentant *La grappe de Canaan*, l'autre *Adam et Eve*. Ce type

<sup>53</sup> Cette scène est sans doute à mettre en relation avec sainte Anne à qui était dédiée cette chapelle à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Voir note 39.





## Le Magnoac

d'article en laiton était largement utilisé dans de nombreuses paroisses. C'est pourquoi ces plats de quête sont conservés en assez grand nombre. En vallée d'Aure par exemple, des plats à iconographie très semblable ont été préservés, à la chapelle Saint-Exupère d'Arreau (*La grappe de la Terre promise*) et à Bourisp, Grailhen et Vielle-Aure (*la Tentation*).

### *Quelques conclusions*

La collégiale de Castelnau-Magnoac est donc un remarquable exemple de collégiale tardive, fondée à la fin du Moyen Âge dans une petite ville pour remplacer l'église paroissiale Saint-Pierre (d'origine castrale ?) devenue sans doute trop modeste. L'ambition des fondateurs est grande : doter 12 canonicats, ce qui prend plusieurs décennies, malgré une série de donations et fondations particulières et des confirmations de l'archevêque d'Auch et de deux papes. Cette première phase de fondation un peu cahotique trouve son illustration dans l'architecture peu homogène du bâtiment : le sanctuaire est bâti avec des matériaux de remploi, le clocher est probablement une tour urbaine tardive qui a été intégrée au programme pour devenir clocher... La belle qualité des matériaux de la nef, ainsi que son voûtement, attestent cependant que les financements sont devenus assez importants dans les années 1500 pour attirer au moins deux ateliers de bons tailleurs de pierre, qui terminent le programme architectural moyennant quelques ajustements dans le plan et l'élévation.

Cette chronologie approximativement calée ne résout pas pour autant tous les problèmes : une étude systématique des parements permettrait certainement d'affiner cette première proposition.

Un mobilier intérieur de qualité est également commandé, dont il reste une partie des stalles de chœur de style Renaissance. Avec la Contre-réforme, l'aménagement intérieur de la nef et des chapelles transforme l'édifice en un ensemble baroque de qualité, doté d'une série de retables, autels, toiles peintes... de belle facture, dont il reste d'importants vestiges malgré les transformations et destructions postérieures. À l'époque contemporaine, ce mobilier a été complété par d'autres œuvres provenant sans doute d'églises voisines.

Le nombre important des meubles et objets conservés dans la collégiale de Castelnau-Magnoac, ainsi que leurs qualités artistiques, en plusieurs cas exceptionnelles, imposent respect et admiration. Respect vis-à-vis de tous ceux qui, à travers de nombreuses décennies, ont œuvré favorablement



## S. Abadie et F. Marcos-Rigaldiès



pour la transmission d'un tel patrimoine. Et aussi admiration pour autant de belles œuvres rassemblées et contenues dans cette église.

La présentation et l'étude de ce mobilier demeurent inachevées... puissent-elles susciter de nombreuses volontés pour poursuivre les travaux de recherche et les améliorations de présentation que requiert un tel patrimoine. Sans oublier les décors peints sur les murs dans le dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle, décors d'une diversité considérable et d'un grand intérêt, qu'il conviendrait de pouvoir non seulement étudier mais aussi restaurer sans trop attendre.

### Éléments de bibliographie

- ALLÈGRE, Victor, *Dictionnaire des églises de France, IIIA, Pyrénées Gascogne*, Robert Laffont, p. 40.
- BAUDENS, G., « Notice historique sur le couvent de Sainte-Claire de Castelnau-Magnoac », *Revue de Comminges*, 1896, p. 339-384.
- CRABOT, Christian, *Les dessins du baron Louis Fiancette d'Agos*, SAHP, 2013.
- ESPENAN, chanoine, « La collégiale de Castelnau-Magnoac à la veille de la Révolution », *Revue de Gascogne*, 1930, p. 123-138.
- FLATRÈS, Pierre, DE PLANHOL, Xavier, *Etude sur l'habitat perché*, Paris IV-Sorbonne, 1983.
- LABROUSSE, Michel, « Un milliaire inédit de Constantin à Castelnau-Magnoac (Hautes-Pyrénées) », *Pallas*, 4, 1956, p. 67-86.
- LAFFON, Jean-Baptiste, *Le diocèse de Tarbes et Lourdes*, Letouzy & Ané, 1971, p. 38 et 49.
- LASSURE, Jean-Michel, *Églises du Magnoac et de l'Astarac*, SAHP, 1982, 104 p.
- LASSURE, Jean-Michel, « A propos de trois sculptures de la collégiale de Castelnau-Magnoac », *Revue de Comminges*, 1984, p. 375-390.
- LASSURE, Jean-Michel, « Un atelier de sculpteurs dans la haute vallée du Gers », *Bulletin de la Société archéologique du Gers*, 1990, 1<sup>e</sup> trimestre, p. 13-28.
- LE NAIL, Jean François, ROBERT, Jean, *Les Hautes-Pyrénées*, J. Delmas et Cie, 1981.
- PENENT, Jean, dir., *La sculpture sur bois en Gascogne à la fin du Moyen Âge (1450-1550)*, catalogue d'exposition, Flaran, Gers, 1983.
- RECROIX, père Xavier, « Visitons l'église de Castelnau-Magnoac », *Revue de Comminges*, 1980, p. 459-461.
- RICAUD, Louis, *Un régime qui finit*, 1905, p. 160.
- RITTER, Raymond, dir., *La Vierge dans l'art et la tradition populaire des Pyrénées*, Catalogue de l'exposition, Lourdes, 1958.





## Le Magnoac

### Annexes :

#### I- Bulle de confirmation du chapitre collégial de Castelnau-Magnoac par le pape Innocent VII (26 avril 1492)

Source : Bibliothèque municipale d'Auch, manuscrits de Daignan du Sendat, Ms 73, fol. 971, 1492.

« Bulle confirmative de l'erection du chapitre collegial de Castetnau de Magnoac, adressée à l'abbé de Simorre et aux archidiacons de Magnoac et d'Astarac, pour en faire la fulmination.

#### Magnoac

*INNOCENTIUS episcopus servus servorum Dei dilectis filiis <sup>2</sup>abbati monasterii Symorrae Auxitanensis et Magnoaci <sup>3</sup>ac Astariaci, in ecclesia Auxitanensi archidiaconis, Salutem <sup>4</sup>et apostolicam benedictionem. Ad sacram Petris sedem <sup>5</sup>quamquam insufficientibus meritis divina dispositione <sup>6</sup>vocati, curis assiduis existati, ut ad illa sollicitè intendamus, <sup>7</sup>per quæ singulis ecclesiis honor, decus et venustas <sup>8</sup>aurescat ; et in illis divinus cultus vigeat, et augeatur, <sup>9</sup>ac laudum præconia altissimo decuntentur, et his quæ <sup>10</sup>propterea provide facta fuisse dicuntur, ut firma <sup>11</sup>perpetuo, et illibata persistent libenter cum a nobis <sup>12</sup>petitur, apostolica mandamus adjici muniminis <sup>13</sup>firmitatem. Et exhibita siquidem nobis nuper pro <sup>14</sup>parte dilectorum filiorum Guillelmi Robini decani, et <sup>15</sup>capituli ecclesie Beate Mariae villæ seu loci de Castrinovi <sup>16</sup>Magnoaci, Auxitanensis diocesis, petitis continebat, quod olim <sup>17</sup>tunc archiepiscopus Auxitanus, seu ejus in spiritualibus <sup>18</sup>vicarius generalis habens ad id ut asserebat ab eodem <sup>19</sup>archiepiscopo specialem per illius litteras facultatem [972] <sup>20</sup>provide actindens quod in dicto loco, in quo populus <sup>21</sup>benedicente domino plurimum venerat, erat dicta ecclesia, <sup>22</sup>quæ parochialis existebat, et archipresbiteratus <sup>23</sup>nuncupabatur, habens longam et latam parochiam, <sup>24</sup>quæ si in ecclesiam collegiatam erigeretur et institueretur, <sup>25</sup>ex hoc projecto decori et venustati ecclesie prædictæ <sup>26</sup>consuleretur ; id que ad divini cultus in illa cederet <sup>27</sup>augmentum. Idem archiepiscopus seu vicarius dictæ <sup>28</sup>facultatis vigore, ecclesiam prædictam in collegiatam <sup>29</sup>ecclesiam, et in ea unum decanatum, qui in ibi <sup>30</sup>dignitas principalis existeret, ac duodem canonicatus, et <sup>31</sup>totidem prebendas pro duocem canonicis in ibi prebendatis ; <sup>32</sup>ita tamen &c nos igitur &c discretionis vestra P. <sup>33</sup>apostolica scripta mandamus quatenus vos vel duo <sup>34</sup>aut unus vestrum &c. constitutiones ac statuta quod inationes <sup>35</sup>hujusmodi sine alicujus præjudicio <sup>36</sup>auctoritate nostra approbare et confirmare curetis &c <sup>37</sup>non obstantibus &c datam Romæ apud Sanctum <sup>38</sup>Petro anno ab incarnationis Dominice 1492, sexto <sup>39</sup>kalendas aprilis pontificatus nostri anno octavo.*

#### II- Bulle de confirmation du chapitre collégial par le pape Alexandre VI (11 février 1493)

Source : Bibliothèque municipale d'Auch, manuscrits de Daignan du Sendat, Ms 73, fol. 973-974.

Bulle du pape Alexandre VI (1492-1503) adressée en février 1493 à Guillaume Rebesse, doyen du chapitre collégial de Castelnau-Magnoac, confirmant l'erection de ce chapitre. Cette bulle a été émise du fait du décès du précédent pontife.

« Bulle d'Alexandre confirmative de l'erection du chapitre collegial de Castetnau en Magnoac



# S. Abadie et F. Marcos-Rigaldiès



## BULLE

ALEXANDER EPISCOPUS servus servorum Dei <sup>2</sup>dilectis filiis abbati monasterii Symorra Aussitanensis <sup>3</sup>et Magnoaci, ac Astariaci in ecclesia Aussitanensi <sup>4</sup>archidiaconis, salutem et apostolicam benedictionem <sup>5</sup>cunctis disponentes fidelibus justitiam ministrari tenorem <sup>6</sup>cujusdem per nos dudum editae constitutionis, quae 27 die <sup>7</sup>mensis auguste anni incarnationis Dominicae 1492, <sup>8</sup>Pontificatus nostri anno primo publicata faci ad instantiam <sup>9</sup>dilectorum filiorum Guillelmi Robine decani et <sup>10</sup>capituli ecclesiae Beatae Mariae villa seu loci Castrinovi <sup>11</sup>Magnoaci, Auxitanensis diocesis, de illa pro executione <sup>12</sup>quarundam litterarum apostolicarum per eos, cum <sup>13</sup>clausula quatenus vos vel duo aut unus vestrum ad <sup>14</sup>illarum cautionem procederetis, ad vos impetratarum <sup>15</sup>facienda indigere asserentur ; praesentibus inseri fecimus, <sup>16</sup>volentis et per apostolica vobis scripta mandantes, <sup>17</sup>quatenus huiusmodi sic in certo tenori statis et <sup>18</sup>plenam fidem adhibeatis et secundum cum ad <sup>19</sup>executionem procedatis litterarum earumdem, dictus [974] <sup>20</sup>vero tenor talis est &c.

ITEM, praedictus dominus <sup>21</sup>noster omnes et singulas ab ipso Innocentio praedecessere <sup>22</sup>infra annum ante diem obitus ejusdem concessas gratia <sup>23</sup>vel justitiae litteras temporibus debitis carum <sup>24</sup>executoribus nostris praesentatas omnino revalidavit <sup>25</sup>et in statum pristinum quo videlicet ante fuerant, <sup>26</sup>et eos pro quibus erant obtinta quo ad hoc <sup>27</sup>plenarie restituit, ac decrevit per executores <sup>28</sup>praedictos vel ab eis subdelegandos per judices ad <sup>29</sup>ipsarum executiones procedi possi et deberi, ac <sup>30</sup>si executio huiusmodi temporibus praedictis <sup>31</sup>inchoata fuisset ; datum Romae apud Santum <sup>32</sup>Petrum anno incarnationis Dominicae 1492 <sup>33</sup>et idibus februarii ,anno primo ».

### III- Visites pastorales de l'archidiacre Daignan du Sendat à Castelnau-Magnoac (extraits, 1731-1739)

Source : Bibliothèque municipale d'Auch, manuscrits de Daignan du Sendat, Ms 68.

Ms 68, fol. 24 :

Le onzieme octobre mil sept cent trente un, à neuf heures du matin, nous avons fait la visite du chapitre collegial de Castetnau, ayant été receu par le doyen et chanoines dudiz chapitre aux formes ordinaires et accoutumées.

Des trois prebendes dites de Chelle qu'il y a, il y en a une de vacante par le decés de feu M. Bertrand Dabadie, curé de Puntous ; les deux autres sont occupées par M. Dabadie, doyen, et par M. Chelle, curé de Luz en Barege, diocese de Tarbe.

Le chapitre en paie le revenu, qui consiste en une rente constituée et donne à chacun neuf livres. Sur quoy chacun doit dire une messe par semaine et pour les charges au roy.

Le syndic nous a representé que si son Eminence, Monseigneur le Cardinal de Polignac, archeveque d'Auch, vouloit reunir à la manse capitulaire ces trois prebendes, du consentement du patron, il se chargeroit du service que son Eminence jugeroit approprié.

[texte barré] De douze chanoines nous avons trouvé que le sieur Dufaur, pourvû d'une place, ne porte point le petit collet ni se presente jamais au chœur, et a pour ainsy abandonné son canoniât par sa conduite, quoy qu'il n'en ait pas fait la demission.

Le sieur Santis n'a pas été reçu *in frutrem*, parce qu'il n'a pas l'age, suivant la fondation confirmée par arrêt. Il nous a été dit que M. Lataste, curé d'Organ, n'a jamais été à la conference des points. M. le curé de Puntous y a été seulement une fois pendant le cours de l'année ; M. Casteres n'y a jamais été de cette année ; M. Bresquignan n'y a été non plus que rarement.

Daignan du Sendat, archidiacre de Magnaoac. Abadie secretaire.





## Le Magnoac

Ms 68, fol. 36 :

Led<sup>i</sup> jour septieme octobre mil sept cent trente deux, apres midy, nous avons été reçus par le chapitre en procession aux formes ordinaires suivant le rituel.

M. le Doyen nous a dit qu'on faisoit les offices suivant la fondation.

M. le Vicaire perpetuel s'est plaint que la communauté ne luy fournit pas des confessionnaux, n'y en y aiant qu'un interdit par sa vestusté et par son peu de commodité, étant fort étroit. Nous avons ordonné qu'on en fairoit deux incessamment. Il s'est plaint que pour l'administration des sacremens, la ville ne luy fournissoit ny surplus ny bonnet quarré. Nous avons ordonné qu'il auroit l'un et l'autre.

Daignan du Sendat archidiaire. Carlés *secrétaire*.

Ms 68, fol. 39 :

Le quatrieme octobre [1735] à huit heures du matin, nous avons été reçu en procession par le chapitre et Monsieur l'archipretre, Monsieur le doyen étant à la tete. On fait un beau retable aux depens de la fabrique, qui consiste en cent cinquante livres que produisent les bans de la halle, qui appartiennent à l'entretien de l'eglise, et ce annuellement et quelque fois la fabrique monte même plus haut.

Daignan du Sendat archidiaire de Magnoac. Carlés *secrétaire*.

Ms 68, fol. 67 :

Le 23<sup>e</sup> 8<sup>bre</sup> 1735, après huit heures du matin. Nous avons été reçu aux formes ordinaires par le chapitre. On a fait un retable au *Maitre* autel, aux depens de la fabrique de l'eglise.

Ms 68, fol. 109 :

Le meme jour 4<sup>e</sup> 8<sup>bre</sup> 1736, nous nous sommes rendus à Castetnau vers les onze heures du matin, où nous avons été reçus aux formes ordinaires par M<sup>rs</sup> du chapitre ; et nous leur avons deffendu de faire la procession du S<sup>t</sup> sacrement, que les sepultures que nous avons interdites ne soient réparées. Nous avons encore ordonné que la latrine qu'on a fait faire à cotté de la sacristie sera fermée par une muraille qui la separe du simetiere.

Ms 68, fol. 129 v<sup>o</sup> :

Le 20<sup>e</sup> 8<sup>bre</sup> 1738, nous nous sommes rendus à Castenau vers les sept heures du matin, où nous avons été reçus par M<sup>rs</sup> les chanoines aux formes ordinaires. Nous avons deffendu de faire la procession du S<sup>t</sup> Sacrement et de donner la benediction, jusqu'à ce qu'on auroit réparé les sepultures de la nef de ladite eglise. Nous sommes entrés dans la salle capitulaire, où étant assemblés avec M<sup>rs</sup> les chanoines et notre promoteur, a été convenû :

1<sup>o</sup> Qu'on fairoit un coffre à deux clefs pour tenir leurs registres et les autres papiers du chapitre, et que M<sup>r</sup> le doyen en auroit une, et le sindic l'autre.

2<sup>o</sup> Qu'ils metront en ordre les papiers qui regardent leurs obits et autres fondations [130] et autres qu'ils nous presenteront, acquités, à Auch, afin qu'ayant examiné la reduction de leurs rentes, on puisse aussi reduire le service.

3<sup>o</sup> Qu'ils tiendront chapitre un jour de chaque mois.

4<sup>o</sup> Qu'ils assisteront aux grandes messes de fondation et autres en aussi grand nombre qu'ils pourront, et qu'enfin ils se porteront avec zele à tous les autres devoirs.

Daignan du Sendat archidiaire. Arqué promoteur.



## *S. Abadie et F. Marcos-Rigaldiès*



Ms 68, fol. 153 v°.

Le 12<sup>e</sup> 7<sup>bre</sup> 1739, nous fumes reçûs aux formes ordinaires par le doyen du chapitre de Castenau, à la tete de tous M<sup>rs</sup> les chanoines et de M<sup>e</sup> Cazes, leur vicaire perpetuel. Nous trouvames qu'on avoit fait des grandes decorations au maitre autel du chœur, aux depens de la fabrique, qui consiste chaque année en vingt deux pistoles provenant du loyer des bancs de la halle. Nous avons trouvé qu'on avoit fait faire un nouveau retable depuis la voute jusqu'en bas, qu'on dore actuellement.

Arqué chapelain de Garaison. Daignan du Sendat archidiacre.

Ms 68, fol. 163 v° sq.

[163 v°] Castetnau

Le 17<sup>e</sup> 7<sup>bre</sup> 1740 nous avons été receus par le chapitre aux formes ordinaires et les consuls en chaperon.

Nous avons ordonné que les sepultures de l'eglise seroient interdites jusqu'à une entiere reparation, et que M<sup>r</sup> le consul tiendroit la main afin que les jours de faites fussent saintement observez, ce qui ne se fait pas, selon la plainte que nous en a porté M<sup>r</sup> le curé, parce que pendant les offices les cabaretiers donnent du vin pendant le temps ; comme aussy que le simetiere seroit interdit si dans quinze jours on n'auroit réparé une breche qui en procure l'entrée ; qu'on eut enfoui les ossements de morts qui sont sur terre ; et qu'on en eut tiré de machoueres de cochon que nous y avons trouvé.

Nous avons aperçu que les betes les plus imondes s'aprochent de la porte de l'eglise de si prés, qu'etant ouverte elles peuvent aisement entrer. Le betail meme chaque samedy de l'année y est [164] conduit et se trouve qu'il n'est éloigné d'un autel où l'on dit la messe que de deux grands pas. Par quoy nous avons fait nos requisitions au consul de la ville, present en chaperon dans la presente visite, que nous aurions requis de prendre de promptes mesures pour porter le remede convenable. Luy ayant dit publiquement sur les remontrances du chapitre que nous ne pourrions nous dispenser d'en parler à notre arrivée à notre intendant, également aux consuls.

Daignan du Sendat archidiacre. Arqué chapelain de Garaison.

[224] **Castelnau de Magnoac**

Est advenû le quinze 7<sup>bre</sup> 1742 à 9 heures du matin, nous nous sommes transportez devans l'eglise collegiale & paroissielle, où nous aurions trouvé M<sup>rs</sup> les chanoines dud*it* lieu assistez des M<sup>rs</sup> les consuls et habitans dud*it* lieu.

Et nous ayant reçu aux formes ordinaires prescrites par le Rituel du dioceze, nous serions entrés en procession dans l'eglise, l'antienne de Notre Dame patronne de lad*ite* eglise etans chantée ; et ensuite etans arrivez au pied de l'autel aurions trouvé M<sup>r</sup> l'archip<sup>r</sup>etre revetu de son surplis et de son etolle ; nous nous sommes mis à genoux jusques à ce que l'antienne etans finie, nous sommes montés à l'autel, où après l'avoir baisé nous sommes retirés au coté de l'epitre où nous avons chanté les collectes en tel cas requises ; après quoy on nous auroit presenté un fautueüil qu'on auroit placé du même coté de l'epitre, où nous nous serions assis et fait une exhortation au peuple ; après laquelle nous aurions procedé à l'absoute des morts que nous avons été faire processionement au cimetiery de l'eglise ;







## Le Magnoac

après quoy nous serions revenus à l'autel faire la visite du S. Sacrement et donner la benediction ; et ensuite aurions procedé au fait de notre visite, ainsi que s'ensuit.

### **Patron. Dedicace**

Le patron de l'eglise est l'Assomption de la *Sainte* Vierge. [224 v°] On celebre la fete le 15<sup>e</sup> aoust.

### **Corps de l'eglise**

L'eglise est batie de pierre, le sanctuaire est vouté et la nef est lambrissée. Le toit est en bon etat, les murailles sont bonnes. La porte qui repond au cimetiere n'est pas en etat. Les fenetres sont vitrées et garnies de barreaux de fer, celles du sanctuaire sont garnies du fil d'archal, mais non pas celles de la nef. Elles sont assés grandes, l'eglise est assés grande. Elle confronte du coté du levant à maison du Sr Collongues, midi à maison du sieur Lucas Deveze, couchant à chemin peublic, septentrion au cimetiere.

### **Chœur**

Le chœur est séparé de la nef par un balustre de bois de hauteur d'appuy. Il n'est pas de meme hauteur que la nef. Il est boisé et le boisage forme à droit et à gauche deux rangées de formes pour les chanoines, douze de chaque coté.

### **Sanctuaire**

Le sanctuaire n'est pas séparé du chœur.

### **Tabernacle**

Il y a un tabernacle et retable neufs.

### **S. Sacrement**

Le S. Sacrement y est toujours. On a soin de renouveler les hosties.

### **Lampe**

La lampe est de laiton et brulle le jour.

### **[225] Autels**

Il y a quatre chapelles avec leurs autels, scavoir deux du coté droit, dont l'une est dediée à Notre Dame du Rosaire, et l'autre aux Cinq playes de Notre Seigneur J. C. ; & deux du coté gauche, dont l'une est dediée à St Nicolas et l'autre pour les ames du Purgatoire. Il y a une pierre sacrée à chaque autel, et à chacune un retable doré. Il y a aussi à chacun desdits autels trois nappes. Il y a à la chapelle du Rosaire six chandeliers argentés et un devant d'autel de cuir doré ; aux chapelles de St Nicolas et des Cinq playes un devant d'autel de bois peint. Plus à la chapelle du Purgatoire un devant d'autel en broderie d'or. Il y a à la chapelle des Cinq playes de notre S. J. C. un marche pied de pierre, et un de bois à chacune des autres.

### **Fons baptismaux**

Il y a des fons baptismaux faits d'une grande et belle pierre sur un pied d'estal de meme, couverte de bois. La cuvette est de cuivre et etamée par dedans.

### **Piscine, S<sup>tes</sup> huilles**

Les fons baptismaux servent de piscine. Il y a deux boêtes pour les S<sup>tes</sup> huilles.

### **Reliques**

Il y a une boête de reliques soit de notre Seigneur J. C., soit de plusieurs saints, laquelle nous cachetames, faisans notre visite en l'annee 1721.



## *S. Abadie et F. Marcos-Rigaldiès*



### [225 v°] **Sacristie**

La sacristie est du coté de l'évangile, fermée à clef, où il y a un crucifix.

### **Ornements**

Il y a un ornement blanc complet de damas garni d'une dentelle d'or fin ; plus une chasuble avec son étole et manipule de même et en bon état ; plus trois chasubles blanches assés usées ; plus un ornement rouge complet ; plus un noir complet très usé et d'autres chasubles très usées, à la réserve d'une chasuble d'un beau damas verd garni d'une petite dentelle d'argent fin, donné par feu madame de Lagrange.

### **Linge**

Il y a trente nappes d'autel, dont la plus grande partie sont très usées. Les aubes, amicts, cordons, corporaux, pâles et purificateurs appartiennent aux particuliers.

### **Argenterie**

Il y a un beau soleil tout d'argent, un ciboire de belle grandeur doré, une boîte pour porter le S<sup>t</sup> Sacrement aux malades qui n'est pas dorée, et quatre calices avec leur patène qui sont en bon état. Il y a de plus une belle croix d'argent avec son manche de même, à laquelle est attaché un crucifix d'argent ; et il y a au bouton d'en bas de ladite croix un médaillon d'argent de l'Assomption de la S<sup>te</sup> Vierge. Ladite croix est du poids de douze marcs. Il y a de plus pour le maître autel une croix d'argent de hauteur d'un pam et demi, avec son pied destal et son crucifix. Il y a un bel encensoir d'argent avec sa navette de [226] façon antique.

### **Croix, chandeliers &c**

Il y a six grands chandeliers de laiton pour l'usage du maître autel, plus quatre petits chandeliers de laiton. Il y a une croix médiocre de laiton avec un crucifix d'un côté, et de l'autre l'Assomption de la S<sup>te</sup> Vierge. Le manche de ladite croix est de bois. Il y a une petite clochette et une lanterne. Il n'y a pas de représentation pour l'absoute des morts.

### **Livres**

Les messels appartiennent aux particuliers. Il y a un rituel.

### **Registres**

Le chanoine et archiprêtre nous a fait voir les registres en bon état.

### **Chaire**

Il y a une chaire à prêcher qui est de pierre ; on y préche seulement le Carême. La rétribution du prédicateur est 90 ll., dont Monseigneur l'archevêque paye trente trois livres quinze sols, Monsieur l'archidiacre onze livres cinq sols, le chapitre quinze livres. La communauté fait un don gratuit de trente livres, de quatre chars de bois et fournit le service, et on est en usage de faire une quête qui produit tout au plus vingt livres.

### [226 v°] **Confessionnaux**

Il y a deux confessionnaux en bon état. L'un est situé à la chapelle du Rosaire, et l'autre à celle de S<sup>t</sup> Nicolas.

### **Bancs**

Il y a dans le sanctuaire des bancs destinés pour le célébrant, diacres, sous diacres.

### **Benitier**

Il y a un benitier à la porte de l'église et un portatif de cuivre.





## Le Magnoac

### **Clocher**

Le clocher est sur le fond de l'église. Il est bâti de grands carreaux de pierre ; l'escalier est mauvais ; il y a cinq cloches, scavoir trois grandes et deux moyennes, qu'on peut entendre de toute la paroisse. Il y a de plus sur la nef une petite cloche pour sonner les messes basses. On sonne au matin, à midy et le soir pour l'Angelus.

### **Cimetiere**

Il y a un cimetiere, où il n'y a pas de place séparée pour les petits enfans. Il y a une mauvaise bierre pour les pauvres.

### **Maison presbiterale**

Il n'y a pas de maison presbiterale : le chanoine archiprêtre loge dans sa maison, dont la communauté luy paye le loyer.

### **[227] Sepultures**

Les *habitans* de la communauté se font enterrer dans le corps de l'église et dans les chapelles. On n'a pas soin d'entretenir le terrain des *dites* sepultures.

### **Oeuvres. Legs pies**

Il n'y en a point.

### **Fondations**

Il y a des obits, des messes fondées et des *Libera me* dont on ne sçait pas la retribution. Cependant on y satisfait, quoy qu'il n'y ait pas une table dans la sacristie.

### **Chapellenies**

Il y a dans l'église de S<sup>e</sup> Anne une chapellenie pour y etre desservie. On n'a pu encore decouvrir ny le revenu ny qui en est le titulaire.

### **Annexes**

Il n'y en a point.

### **Chapelles rurales**

Il y a deux chapelles rurales et une eglise champetre. L'une des *dites* chapelles est dediée à Notre Dame de Pitié de la Rivière dite de Sougés, qui est en très mauvais etat et prete à tomber. Il y a à l'autel une figure de Notre Dame de Pitié, dorée et placée dans un quarré de bois. Dans cette chapelle il y a une fondation d'une messe par semaine, dont le titulaire est M<sup>r</sup> Tournier, curé de Ponsan Soubiran. [227 v<sup>o</sup>] Il y a longtems qu'il ne s'y fait plus de service. Ladite chapelle est depourvue d'ornemens necessaires au service divin. Nous y avons pourtant trouvé une petite cloche. Le revenù de ladite chapelle est de vint cinq livres deües : sçavoir par Dominique Castet, six livres ; par les *heritiers* du feu S<sup>r</sup> Baubens quatre livres ; pour une piece de terre autrefois vigne, de laquelle il se rendit acquereur à titre de vente par la communauté d'Ariès autrefois, neuf livres ; par la communauté de Bugar en Bigorre autrefois, six livres. Outre les sus *dites* sommes, qui reviennent à celle de vint cinq livres, on nous a dit que ladite chapelle avoit une plus ample fondation, et entre autres choses qu'il en dependoit un champ sis près de la ville d'Auch, tout contre les Cordeliers, et une maison dans ladite ville, proche de la maitrise.

L'autre chapelle rurale est celle de Notre Dame de pitié, elle est située du coté du midy et à une portee de mousquet de la ville de Castetnau. Elle est grillée du côté du nord, et la fleche qui forme le couvert à besoin de reparations. Il y a dans ladite chapelle un autel assés propre, sur lequel il y a une pierre sacrée très petite et sans reliques, et une figure de Notre



## *S. Abadie et F. Marcos-Rigaldiès*



Dame de pitié dans une niche, laquelle figure doit être enterrée. Ledit autel est garny de nappes et paremens d'autel, mais il ny a pas de crucifix ny ornemens pour le sacrifice. Il y a une petite cloche. Le titulaire de ladite chapelle est M<sup>r</sup> Brulx.

### [228] **Prieurs, prieurés**

Il ny en a point.

### **Limites de la paroisse**

La paroisse confronte du coté du levant à Sariaç et Ariez ; midi au parsan de Haulon, à Organ et à Cizos ; couchant à Barthe et à Larroque ; septentrion à Bernet et à Chalan. Elle a une lieüe d'etendüe d'un bout à l'autre.

### **Lieux qui en dependent**

Le lieu principal de la paroisse est une ville. Il y a trente sept feux et les hameaux qui sont Mouliet, Landemajou, Samparros, Prat beziau, Carrolle, Pouchau et la Castaignere.

### **Monasteres**

Il y a un monastere des Religieuses de S<sup>te</sup> Claire, qui est situé hors la ville ; l'eglise dudit monastere est dediée à S<sup>te</sup> Anne. Elle paroît avoir été consacrée. Nous aurions demandé au sindic du chapitre de Castelnau si ladite eglise estoit annexe ou succursale. Il nous a été repondü que ladite eglise fût donnée par le chapitre aux Dames Religieuses de S<sup>te</sup> Claire, le curé s'y reservant les fonctions curiales.

### [228 v<sup>o</sup>] **Seigneur**

Le Roy.

### **Officiers de justice**

Le jeuge est M<sup>r</sup> de Santis, jeuge des Quatre Vallées. Le lieutenant de Magnoac darré est M<sup>r</sup> Chelle. La charge de procureur de roy est aux parties casuelles. Il y a deux conseuls, qui sont les S<sup>rs</sup> Collongues et Lucas.

### **Communians**

Le chanoine archiprete nous a dit qu'il y en a six cens.

### **Margueuilliers**

Il y a deux margueuilliers, qui sont les S<sup>rs</sup> Dastugue et Duchesne, qui sont en charge depuis le commencement de l'année.

### **Confreries**

Il y a une confrerie de la Magdelaine à la grande eglise, qui autrefois estoit à l'eglise de S<sup>t</sup> Pierre, pour laquelle il y a des statuts. On fait l'office de jour de la fete et on dit une messe chaque second dimanche du mois.

### **Sociétés pieuses**

Il n'y en a point.

[229] L'eglise champetre qui est à une portée de mousquet de l'eglise de Castelnau est dediée à S<sup>t</sup> Pierre, elle est éclairée par trois fenestres, dont les deux sont sans vitres. Le toit est en bon etat. Il y a un benitier de terre à la porte. Il y a au centre de la nef un Christ d'environ quatre pans de grandeur, lequel est attaché à un pilier de bois qui soutient la charpente. Il y a trois autels : celui qui est en chef est plus enfoncé que les autres, et il est dedié à S<sup>t</sup> Pierre. Les deux autres sont dediés, l'un à S<sup>t</sup> Blaise et l'autre à S<sup>te</sup> Magdelaine, et





## Le Magnoac

ils sont situés près d'une canne plus près de la clairvoye qui fait la separation du sanctuaire d'avec la nef. Tous lesdits autels sont en mauvais etat. On a cependant fait faire un devant d'autel peint à l'autel de la Magdelaine, semblable à celui qu'on a fait faire à l'autel de St Pierre. Il n'y a pas de marchepied à l'autel de St Blaise, mais il y en a un de bois à chacun des autres. Ladite eglise est interdite.

### Clergé

#### Chapitre, curé

Le chapitre de Castelnaud est composé de douze chanoines, dont un est dignitaire et a le premier rang. Tous les canonicats dudit chapitre sont de patronage laïque [229 v°] à l'exception de deux qui sont donnés à la presentation du chanoine qui est de semaine. Les patrons laïques qui nomment aux susdits canonicats sont Mrs les conseuls dudit Castelnaud, les heritiers de la maison de Bresquian et de la maison de Haulon, sçavoir Mrs les conseuls nomment à huit, les heritiers de Bresquian à un et les heritiers de Haulon à un autre. Tous les susdits douze canonicats doivent etre conferés à des ecclesiastiques natifs de la communauté dudit Castelnaud. Il y avoit aussi autrefois trois prebendes dont le revenu s'est perdu par la fondation du chapitre ; les offices doivent se faire à l'instar de la metropole.

#### Cure ou vicairie perpetuelle

C'est un benefice où le chapitre nomme.

#### Instructions

On fait le prone à la messe matinale qui est la messe de paroisse. Le catechisme et instruction comme il est ordonné.

#### Processions

On fait les processions marquées dans le Rituel et la procession du S. Sacrement le troisieme dimanche de chaque mois.

#### Indulgences

Elles ont fini.

#### [230] Hopitaux

Il ny en a point.

#### Pauvres

Il y a plusieurs pauvres, parmi lesquels il y en a qui ne peuvent pas gagner leur vie.

#### Commanderies

Il n'y en a point.

#### Maitre d'ecole

Il y en a un.

#### Regente

Il n'y a point de regente mais les Dames Religieuses en servent.

#### Notaire ou greffier

Il n'y en a point.

#### Medecin





## *S. Abadie et F. Marcos-Rigaldiès*



Il y a deux medecins : M<sup>r</sup> Charles Lafourcade et M<sup>r</sup> Jacques St Pierre.  
Il y a deux chirurgiens, scavoir les S<sup>s</sup> Duchene et Bascans.

[230 v<sup>o</sup>] **Sage femme**  
Il n'y en a point.

**Scandales**  
Il y en a qui menent mauvaise vie.

**Foires**  
Il y a des foires, mais on n'en tient point les dimanches ny les fetes.

**Danses**  
On n'y danse pas publiquement.

**Prisons**  
Il y a une prison mais sans chapelle.

**Papiers**  
On ne nous en a point exhibés.

**Decimateurs.**  
Monseigneur l'archeveque prend de seize neuf, à la reserve d'un petit parsan appellé le Temple, où il partage par egalle portion avec le Grand Prieur de Toulouse, qui presentement est en regie. Monsieur l'archidiaire prend de seize trois, et le chapitre de seize quatre. Il a été declaré que la dixme infeodée de Guizerix appellée Las meados, et les fiefs et censives du [231] lieu d'Organ ont été usurpées, du tems de Montgomery, au chapitre. On a ouy dire de plus que le parsan de St André possédé par le curé de Larroque etoit dependant du chapitre de Castelnaud.

Et plus n'a été procedé. En foy de quoy avons signé avec le promoteur et le secretaire les an et jour susditz.

Daignan du Sendat, archidiaire de Magnoac. Cazes, chanoine et archiprebstre. Arqué, chapelain de Garaison, promoteur.

